

Monoxyde de carbone
**Décès de 03 personnes
d'une même famille à Constantine**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7392 - SAMEDI 24 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Hydrocarbures
**Signature à N'Djamena
de 03 accords de coopération
algéro-tchadienne**

P04

Visite ministérielle à la suite des intempéries
**Evaluation, solidarité
et renforcement des mesures**



Lire en page 03

Début de la phase retour à Alger, face à l'ES Ben Aknoun
MCO: Une victoire pour confirmer la tendance

P11

P07

ORAN

Le wali inspecte plusieurs projets de logements
Des instructions fermes pour accélérer la cadence
6ème anniversaire de la création de la Médiation de la République
**Soutien aux agriculteurs et étendue
des surfaces cultivées à 03 millions d'hectares**
Salon international de l'agriculture «Agri Pro Expo 2026»
La 8ème édition en présence de plus de 40 exposants



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ministère de la Communication

Bouamama préside le lancement de la nouvelle version du site officiel



Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a procédé, mercredi à Alger, au lancement de la nouvelle version du site officiel du ministère de la Communication, indique un communiqué du ministère. Le lancement du site web dans sa nouvelle version marque "une étape avancée vers la concrétisation de l'approche du ministère visant à proposer des services numériques innovants, caractérisés par la précision, la mise à jour, la crédibilité et la transparence", précise la même source. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné que le renouvellement du site officiel du ministère "s'inscrit conformément aux orientations stratégiques de l'Etat en matière de transformation numérique", et vise à "renforcer l'efficacité des services publics et à permettre

aux citoyens et aux institutions d'accéder facilement à des services publics de meilleure qualité". Cette initiative participe des efforts du ministère de la Communication pour "promouvoir la communication institutionnelle gouvernementale et élargir l'éventail des services destinés aux professionnels du secteur et aux acteurs intéressés", a-t-il dit. Le site constitue "une plateforme interactive de communication avec les citoyens et les professionnels des médias, reflétant l'engagement du ministère à faciliter l'accès à l'information et à présenter les politiques, initiatives et activités du secteur", a-t-il ajouté. A cette occasion, l'ensemble des acteurs intéressés ont été invités à visiter le site, à explorer ses différentes rubriques et à bénéficier des services proposés, via le lien suivant: www.mcomm.gov.dz.

Le RND lance un think tank sur les questions de l'économie nationale

Le Rassemblement national démocratique (RND) a lancé, jeudi à Alger, un think tank consacré à l'analyse des questions liées à l'économie nationale et à la proposition de solutions scientifiques en vue de contribuer au renforcement du développement national. Cette initiative a été annoncée par le secrétaire général du parti, Monder Bouden, lors d'une conférence intitulée "Développement national durable: réalisations et défis", tenue en présence des membres du bureau national, des cadres centraux et des représentants des deux chambres du Parlement, ainsi que des experts et des académiciens. S'exprimant à cette occasion, M. Bouden a précisé que ce think tank vise à réaliser la complémentarité entre l'expérience académique et la pratique sur le terrain, car, a-t-il dit, les décisions fondées sur l'analyse scientifique

"ne permettent pas seulement d'économiser l'effort, le temps et l'argent, mais contribuent également à éviter les erreurs et à développer une capacité d'anticipation plutôt qu'une intervention tardive". Le think tank compte des groupes d'action spécialisés couvrant l'économie, le développement national, les jeunes, la gouvernance, la communication et les relations internationales, avec la possibilité de mettre en place de nouvelles équipes pour traiter des questions revêtant une importance pour la vie nationale comme la numérisation, la transition énergétique et autres. Evoquant les réalisations de l'Algérie sur tous les plans, à la faveur d'une "volonté politique claire", M. Bouden a mis en avant l'importance que revêt la dimension prospective dans la proposition de solutions aux différentes questions économiques.

Enseignement supérieur

Accords de jumelage entre des universités algériennes et italiennes



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé jeudi, à Alger, la cérémonie de signature d'accords de jumelage et de partenariat entre des universités algériennes et l'Université de Gênes ainsi que l'Agence pour l'économie et le développement financier de la région de Ligurie (FILSE) en Italie. Ces accords concernent les universités de Médéa, Ouargla, Tlemcen, Oran 1, Constantine 3, l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar ainsi que l'Ecole nationale Polytechnique d'El Harrach

(ENP). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a précisé que ces accords visent à "renforcer la coopération et les échanges dans le domaine de la recherche et du transfert d'expertise en matière d'entrepreneuriat, de start-up et d'incubateurs d'entreprises, tout en encourageant la mobilité entre les deux parties au profit des composantes de la communauté universitaire". Ces accords permettront également "la mise en place de cursus académiques communs ainsi que la préparation de diplômes et de parcours professionnels, et l'organisation d'universités d'été conjointes".

Protection de l'environnement

Convention de coopération entre le ministère de l'Environnement et la DGSN



Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) ont signé, mercredi à Alger, une convention de coopération dans les domaines de la préservation et de la protection de l'environnement, de la prévention et de la lutte contre les différentes formes de crime environnemental, ainsi que du soutien à la formation et à la sensibilisation environnementales. La convention a été signée par la ministre du secteur, Mme Kaouter Krikou, et le Directeur général de la Sécurité nationale, M. Ali Badaoui, et ce, en

marge des travaux d'une journée d'étude consacrée au cadre juridique et réglementaire relatif à la protection de l'environnement. Dans son allocution, la ministre a souligné que cette convention contribuera, d'une part, à renforcer la coordination sécuritaire dans le domaine de la protection de l'environnement et, d'autre part, à développer les capacités de formation des équipes de police en matière environnementale, à travers des ateliers spécialisés qui seront encadrés par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) relevant du ministère.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Visite ministérielle à la suite des intempéries

Evaluation, solidarité et renforcement des mesures

Par N. Ouadah

À la suite des récentes intempéries ayant touché la wilaya de Chlef, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a effectué, jeudi 22 janvier 2026, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya afin de s'enquérir de la situation sur le terrain et d'évaluer les dispositifs mis en place pour faire face aux conséquences des fortes précipitations. Cette visite ministérielle s'inscrit dans le cadre du suivi direct des effets des perturbations climatiques enregistrées ces derniers jours, lesquelles ont provoqué des dégâts matériels et suscité une vive inquiétude parmi les populations de plusieurs communes de la wilaya. Dès son arrivée, la délégation ministérielle s'est rendue dans la commune de Zeboudja, lourdement affectée par les intempéries. Le ministre de l'Intérieur et la ministre de la Solidarité nationale ont tenu à présenter leurs sincères condoléances à la famille de la défunte Azoumi Lamia, décédée suite aux intempéries, implorant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et d'apporter patience et réconfort à ses proches. Ce geste a été perçu comme un message fort de soutien et de compassion de l'État envers les citoyens touchés par ce

drame. Sur place, les membres du gouvernement ont reçu des explications détaillées de la part des autorités locales et des services techniques concernant la situation enregistrée, les causes des débordements et les interventions menées en urgence notamment par les services de la Protection civile, les collectivités locales et les différents secteurs mobilisés. La visite a également permis d'examiner les mesures préventives prises pour limiter les risques liés aux inondations, à travers le curage des oueds, la sécurisation des zones vulnérables ainsi que le renforcement des dispositifs de veille et d'alerte, en prévision d'éventuelles nouvelles perturbations météorologiques. Par ailleurs, la dimension solidaire a occupé une place centrale lors de cette visite. En clôture du déplacement ministériel, le ministre de l'Intérieur et la ministre de la Solidarité nationale ont supervisé le lancement officiel d'une caravane de solidarité, chargée de diverses aides matérielles au profit des familles sinistrées. Cette initiative vise à alléger les souffrances des populations affectées, à travers la distribution de couvertures, de denrées alimentaires, de matelas et d'autres équipements de première nécessité. La même délégation s'est également déplacée à Relizane. Le ministre l'Intérieur, lors de cette visite, a insisté sur la nécessité d'actualiser les études techniques relatives à la protection de la ville de Relizane contre les inondations, en élargissant leur

champ d'application afin d'y inclure les grands pôles urbains notamment Oued R'hiou, ainsi que les villes et zones classées parmi les plus exposées aux risques. Il a également été décidé de mobiliser les enveloppes financières nécessaires selon un ordre de priorité bien défini et ce, en coordination avec l'ensemble des secteurs concernés afin de garantir l'efficacité et la durabilité des interventions. Dans le même sillage, les instructions données ont mis l'accent sur la préservation stricte des couloirs de sécurité des oueds et sur l'interdiction de toute construction anarchique sur leurs berges, ces pratiques étant considérées comme l'une des principales causes de l'aggravation des risques d'inondation. Il a en outre été souligné que les opérations de curage et d'aménagement des oueds doivent s'inscrire dans un programme permanent et continu et ne pas se limiter uniquement aux périodes de crise ou aux situations exceptionnelles. Le ministre de l'Intérieur a, par ailleurs, inspecté, jeudi soir à Mascara, les dégâts occasionnés par les récentes perturbations météorologiques, ayant affecté plusieurs communes de la wilaya. Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la délégation ministérielle a entamé cette visite d'inspection par le lancement d'un convoi de solidarité destiné aux familles sinistrées par les perturbations météorologiques. Ce convoi comprend des aides matérielles, des matelas et des couvertures, en plus d'équipes spécialisées dans la prise en charge psychologique et sociale, chargées d'assurer l'accompagnement nécessaire aux familles touchées. M. Sayoud a ensuite suivi un exposé détaillé, présenté par les autorités locales, portant sur les mesures et dispositifs préventifs adoptés au niveau de la wilaya pour atténuer les effets des intempéries notamment en ce qui concerne la sécurisation du réseau routier, la protection des vies et des biens ainsi que la garantie d'une intervention rapide des différents services compétents.

Sénat et Code de la route

Seule la commission paritaire...

Par Nadira FOUAD

Les peines de 07 années de prison ferme et les lourdes amendes sont des sanctions qui seront infligées aux contrevenants parmi les transporteurs, à la faveur du projet de loi du code de la route. La commission paritaire est composée des membres des deux Chambres parlementaires que sont l'APN et le Sénat. Elle doit être installée dans un délai maximal de 15 jours, comme l'exige la réglementation en vigueur, pour statuer sur les 11 articles de la discorde entre législateur et exécutif. Approuvé, jeudi dernier avec prudence et restriction par les sénateurs, lors d'une séance plénière au niveau de cette institution qui est la Chambre haute, le projet de loi portant code de la route a suscité des réactions mitigées surtout par ceux du tiers présidentiel et les sénateurs du FLN. Il ressort de ce branle-bas que les 11 des 190 articles du texte proposé à l'adoption, après avoir reçu le quitus des députés de l'APN, ont été suspendus jusqu'à leurs modifications. Les articles, objets de discorde, seront soumis dans les prochains jours en commission paritaire, composée essentiellement par les membres des Chambres parlementaires que sont l'APN et le Sénat, pour entériner le rapport final. Cependant, force est de constater que ces 11 articles des dispositions du code de la route qui

a reçu une levée de boucliers par les sénateurs, seront tranchés incessamment par la commission paritaire. Celle-ci, composée de représentants des deux Chambres parlementaires, à savoir l'APN et le Sénat, pourrait venir à la rescousse et modifier les dispositions dudit projet de loi pour éviter la grogne des transporteurs algériens. Il s'agit de l'opacité entourant 11 articles du code de la route, adopté par la Chambre basse mais bloqué par le Sénat. Il s'agit des articles 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170. Incontestablement, le projet de loi, ou plutôt code de la route, a été rejeté par les sénateurs, ce jeudi dernier, lors de l'opération de vote, après des journées marathoniennes de débats sur les projets de loi portant criminalisation du colonialisme français et celui de déchéance de nationalité pour les binationaux où les sénateurs nous ont confié, en marge de ces plénières, leur totale désapprobation face à certains projets de loi tels celui de la route surtout et qui a paralysé l'activité économique du pays. Le projet contesté va à contresens des préoccupations des antagonistes que sont les transporteurs d'où le bras de fer avec son initiateur qui est le ministre du Transport et de l'Intérieur et des Collectivités Locales, Saïd Sayoud et qui a généré la grogne puis paralysé le pays économiquement puis financièrement.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Quand la nature se déchaîne

Quand la nature se déchaîne accompagnée de ses effets destructeurs! Et surtout, quand le laisser-aller fait en sorte qu'il n'y ait pas de mesures concrètes, visant à contenir ces effets néfastes. Ce sont –à vrai dire- nos réactions vis-à-vis de cette nature qui grogne, pouvant transformer les bienfaits de la nature, en une vraie malédiction. Justement, c'est ce qui s'est passé chez nous, la semaine dernière, pendant laquelle des massacres ont été enregistrés un peu partout, dans les différentes wilayas du pays où les pluies torrentielles avaient causé des dégâts. C'était une épreuve sérieuse pour les responsables locaux et même ceux de la haute sphère. Ce sont ces moments difficiles de catastrophes naturelles: inondations, séismes, incendies, affaissements de terrain. Certains croient que le problème n'est pas dans la qualité professionnelle des responsables dont il y avait, pas mal d'entre eux qui sont réellement, compétents et intègres ...Le mal devrait se trouver, selon eux, dans les lois organiques qui devraient délimiter avec précisions et sans sens évasifs, les articles stipulant les devoirs, les missions et les prérogatives de chaque niveau de responsabilité.. Un maire (avec toute une Assemblée Populaire Communale) qui exerce au moins, un mandat, vient et part sans que personne n'ose lui demander des comptes. C'est-à-dire, ce qu'il avait réalisé pendant sa législature et ce qu'il avait raté. Même avec la promulgation du nouveau Code de la Commune, les tares et les insuffisances demeurent facilement remarquables telles purger les avaloirs, les caniveaux ou en créer d'autres afin de faciliter l'évacuation des eaux pluviales. Également nettoyer les oueds qui sont devenus des vraies décharges publiques n'est pas la mer à boire. Ces voies et ces canaux prévus pour les évacuations, une fois bloqués, peuvent facilement dégénérés vers des catastrophes telles que nous les avons vécues, depuis le commencement de la grande giboulée, non sans grande déception, à plusieurs endroits, sur l'ensemble du territoire national. Cependant, monsieur laisser-aller est constamment là, afin que l'on laisse tout aller ... Pendant les années passées, la sécheresse ou l'insuffisance des taux de pluviométrie, les tares sont camouflées! Alors, comme dit plus haut, les inondations se manifestent afin de mettre à nu ou à l'épreuve les compétences et les qualifications des responsables locaux... Et pourtant, nous avons l'habitude de vivre des catastrophes graves. Ainsi nous devrions, en principe, apprendre les leçons du passé...chassez le naturel et il revient au galop!!

Loi criminalisant la colonisation française en Algérie

Adoption du texte avec des réserves sur 13 articles

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi, le texte de loi criminalisant la colonisation française en Algérie en émettant des réserves sur 13 articles en vue de leur révision, notamment ceux relatifs aux "réparations" et aux "excuses" car ne correspondant pas à l'orientation nationale ancrée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le texte a été adopté lors d'une séance plénière, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali. Suite à ces réserves, les articles concernés seront soumis aux mesures constitutionnelles et juridiques en vigueur, notamment l'article 145 de la Constitution, alinéa 5, et les articles 88 à 98 de la loi organique 16-12 modifiée, prévoyant leur soumission à la commission paritaire des deux chambres du Parlement. Il s'agit des articles 1er, 5, 7, 9, 10, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 25, 26 dont la Commission de la défense nationale du Conseil de la nation a demandé "la réécriture et la reformulation, en y apportant les améliorations et les corrections susceptibles de renforcer la qualité de la législation, de garantir la pertinence du texte et de consacrer son efficacité juridique et institutionnelle". Dans une allocution prononcée à l'issue de l'adoption du texte, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a souligné que ce texte "traduit la volonté populaire et incarne la conviction profonde du peuple algérien que la mémoire nationale ne tolère aucune surenchère ni aucune fragmentation, et ce, en phase avec les hautes orientations sur lesquelles le président de la République a toujours insisté dans le cadre de la protection et de la préservation de la mémoire nationale".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le gaz redevient stratégique

Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint, ces derniers jours, leurs plus hauts niveaux depuis plusieurs mois, ravivant les inquiétudes sur la sécurité énergétique du continent. Sur le hub néerlandais TTF, référence du marché européen, le contrat à un mois a franchi la barre des 40 euros le mégawattheure, un seuil inédit depuis juin dernier, selon les données de LSEG rapportées par Reuters. Cette flambée s'explique d'abord par des facteurs climatiques. Les vagues de froid simultanées en Europe, en Amérique du Nord et en Asie dopent la demande de chauffage et accentuent la concurrence mondiale pour le gaz naturel liquéfié (GNL). «Le marché est actuellement très sensible et les réactions de prix sont importantes», observe Saku Jussila, analyste chez LSEG, cité par Reuters. Aux États-Unis, le gel des puits de gaz et de pétrole au Texas fait craindre des perturbations d'approvisionnement, alimentant une hausse spéculative sur les marchés. La situation est d'autant plus tendue que les stocks européens restent inférieurs aux normes saisonnières. Ils étaient remplis à environ 48% mi-janvier, contre près de 60% à la même période l'an dernier, selon Gas Infrastructure Europe. Une fragilité structurelle qui renforce la volatilité des cours, alors que le gaz européen a déjà progressé de plus de 35 % depuis le début de l'année, d'après AFP. Au-delà de la conjoncture météorologique, cette crise met en lumière une dépendance croissante de l'Union européenne au gaz américain. Selon l'Institut d'économie de l'énergie et d'analyse financière, la part du GNL américain dans les importations européennes est passée de 5% en 2021 à 27% aujourd'hui et pourrait atteindre 40% d'ici 2030. « Une dépendance excessive au gaz américain va à l'encontre de la stratégie de diversification et de sécurité énergétique de l'UE », avertit Ana Maria Heller-Macarewicz, analyste principale à l'IEEFA, citée par Politico. Si le remplacement du gaz russe par le GNL américain a permis d'éviter des pénuries immédiates après 2022, il expose désormais l'Europe à un nouveau risque géopolitique. Dans un marché mondial du gaz de plus en plus tendu, la hausse actuelle des prix rappelle que la souveraineté énergétique européenne reste, plus que jamais, un objectif inachevé.

Energie

Le commerce mondial du GNL dépasse les 40 millions de tonnes en un mois

Le commerce mondial du gaz naturel liquéfié (GNL) a dépassé pour la première fois le seuil de 40 millions de tonnes en décembre 2025, selon le dernier rapport mensuel du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Les importations mondiales de GNL ont atteint un niveau record de 41,9 millions de tonnes en décembre dernier, enregistrant une hausse de 10% en glissement annuel, d'après les données publiées dans ce rapport. L'Europe a été le principal moteur de cette croissance du GNL tirée par des importations afin de compenser le recul des approvisionnements en gaz par gazoducs, tandis que la région Asie-Pacifique a connu également une reprise de sa consommation, soutenue par la baisse des prix. S'agissant des exportations mondiales de GNL en décembre 2025, celles-ci ont progressé de 8,3% en rythme annuel, soit une augmentation de 3,11 millions de tonnes, pour atteindre un niveau record de 40,51 millions de tonnes, précise le rapport. Les Etats-Unis, l'Australie et le Qatar sont restés en tête du classement des principaux pays exportateurs de GNL, a ajouté le même document, soulignant que les principales régions consommatrices de gaz ont connu une hausse de la demande en décembre 2025. Ainsi, la consommation a augmenté de 0,3 % en glissement annuel dans l'Union européenne (UE) pour atteindre 40 milliards de mètres cubes (m3), principalement portée par la hausse de la demande en chauffage résidentiel et par l'augmentation de la production d'électricité à partir du gaz, dans un contexte de baisse des températures moyennes par rapport à l'année 2024.

Partenariats industriels stratégiques

Le groupe Sonarem réaffirme son engagement

Le PDG du groupe Sonarem, Reda Belhadj, a réaffirmé, mercredi à Alger, lors de l'audience qu'il a accordée à une délégation de haut niveau de la société "Pupuk Indonesia", l'engagement du groupe à soutenir les partenariats industriels stratégiques permettant de consolider la place de l'Algérie en tant que partenaire fiable dans les chaînes de production mondiales. Tenue au siège du groupe, la rencontre de M. Belhadj avec la délégation conduite par le PDG de Pupuk Indonesia, M. Rahmad Pribadi, s'est déroulée en présence du PDG de la Société algérienne des Mines de Phosphates (Somiphos), filiale du groupe Sonarem, M. Mokhtar Lakhal, ainsi que de cadres des deux parties, indique un communiqué du groupe. Cette réunion intervient après la signature, mardi, d'un

mémorandum d'entente entre Somiphos et Pupuk Indonesia, visant à étudier et à développer les opportunités de coopération dans le domaine du phosphate, notamment à travers l'approvisionnement du groupe indonésien en phosphate algérien, ainsi que le développement de projets liés aux produits dérivés de cette ressource stratégique. A cette occasion, les deux parties ont souligné l'importance de passer de la phase d'entente à celle de la concrétisation sur le terrain, notamment par le renforcement de l'échange d'expertises et de données, et l'examen des propositions des deux parties en matière d'investissement, contribuant ainsi à la création de valeur ajoutée et au soutien des industries de transformation du phosphate, selon le communiqué. Dans ce sillage, M. Belhadj a réitéré l'engagement de

Sonarem à "soutenir les partenariats stratégiques à dimension industrielle et d'investissement, s'inscrivant dans la vision de l'Etat visant à valoriser les ressources minières nationales, à diversifier l'économie et à renforcer la place de l'Algérie en tant que partenaire fiable dans les chaînes de production mondiales". De son côté, M. Pribadi a fait part du grand intérêt que porte son entreprise aux potentialités minières dont regorge l'Algérie, affirmant sa disposition à aller de l'avant dans le développement d'un partenariat pratique et durable avec Sonarem, notamment dans les domaines du phosphate et de l'industrie des engrais, au service des intérêts communs des deux pays et contribuant au renforcement de la sécurité alimentaire et industrielle à moyen et long termes, conclut le communiqué.

Hydrocarbures

Signature à N'Djamena de trois accords de coopération algéro-tchadienne

Trois accords de coopération algéro-tchadienne dans le domaine des hydrocarbures ont été signés, jeudi à N'Djamena, en marge du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, et de la ministre tchadienne du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Ndoledji Alixe Naïmbaye, en présence des PDG du groupe Sonatrach, M. Noureddine Daoudi, et de Naftal, M.Djamel Cherdoud et du directeur général de l'Institut algérien du pétrole (IAP), Mohamed Khodja, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie au Tchad et des cadres et responsables des deux pays. Le premier accord concerne, un mémorandum d'entente entre le groupe Sonatrach et la société des hydrocarbures du Tchad (SHT), visant à "établir un cadre général de coopération entre les deux parties dans les domaines des hydrocarbures, notamment dans les activités de l'exploration, de développement, de production, de transport et de valorisation des ressources en hydrocarbures, ainsi que l'échange d'expertises et de connaissances techniques, le renforcement de la formation et le développement des capacités humaines, contribuant ainsi au soutien du développement du secteur des hydrocarbures au Tchad", précise le communiqué. Le mémorandum prévoit également l'examen des opportunités de partenariat futur et le développement de projets d'intérêt mutuel, en mettant l'accent sur le transfert de technologie, l'échange d'expériences dans les domaines technique et organisationnel, tout en tirant profit de l'expérience algérienne pionnière dans la gestion et l'organisation du secteur des

hydrocarbures, selon le même communiqué. De son côté, l'IAP a signé un accord avec le ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie du Tchad, visant à "instaurer un cadre global et durable de coopération dans le domaine de la formation, du renforcement des capacités et du développement des ressources humaines, en adéquation avec les besoins du secteur des hydrocarbures, tout en permettant aux cadres et techniciens du ministère tchadien de bénéficier de l'expertise algérienne dans les différentes spécialités de la chaîne de valeur des hydrocarbures, de l'amont à l'aval", selon le communiqué. L'IAP a également signé un autre accord avec l'Institut national supérieur du pétrole du Tchad (INS-PEM), ayant pour objectif de "développer la coopération dans les domaines de la formation des formateurs, de la formation continue, de l'accueil des étudiants et de l'échange d'expertises, en plus du développement de programmes de recherche scientifique conjoints dans le domaine des hydrocarbures, de l'organisation de rencontres scientifiques et de stages, ainsi que du lancement de programmes de master et de laboratoires de recherche, contribuant à l'élévation du niveau de qualification scientifique et technique des ressources humaines". Cet accord prévoit également l'encouragement des échanges de visites entre les responsables et enseignants des deux institutions, l'accueil de chercheurs tchadiens au sein des structures de formation et de recherche relevant de Sonatrach, ainsi que l'échange de moyens pédagogiques, l'appui scientifique et le travail conjoint dans le cadre de projets et programmes d'intérêt commun, ajoute le communiqué. A cette occasion, M. Arkab a souligné que la signature de ces accords s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des orientations du président de la Républi-

que visant à renforcer la coopération africaine, à promouvoir les partenariats Sud-Sud et à soutenir les pays africains frères dans le développement de leurs secteurs stratégiques, notamment dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures", selon le communiqué. Il a également relevé l'importance des deux accords signés par l'IAP, lesquels consacrent le principe de solidarité et de partage d'expertises, mettant en exergue "le rôle pivot que joue l'IAP en tant que pôle d'excellence africain dans les domaines de la formation et du transfert de savoir-faire". Pour sa part, la ministre tchadienne a salué le niveau des relations de coopération avec l'Algérie, affirmant que les accords signés traduisent "la volonté commune des deux pays d'élever leurs relations bilatérales à des niveaux supérieurs de coopération et de partenariat effectif", contribuant ainsi au renforcement de la sécurité énergétique, à la réalisation du développement durable et au soutien à l'intégration africaine dans le secteur des hydrocarbures". Le mémorandum signé avec le groupe Sonatrach constitue "une étape importante pour tirer profit de l'expertise algérienne et renforcer les capacités de la SHT, au service des objectifs socioéconomiques du Tchad". Les deux accords signés avec l'IAP représentent "un pilier essentiel pour le développement des compétences nationales tchadiennes et le renforcement des capacités de formation dans le secteur des hydrocarbures, ainsi que pour bénéficier de l'expérience algérienne pionnière", a-t-elle estimé. Par ailleurs, M. Arkab, a pris part, mercredi, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture du SEMICA Tchad 2026, organisé sous le haut patronage du président tchadien, le maréchal Mahama Idriss Déby Itno, qui se poursuit jusqu'au 23 janvier courant à N'Djamena.

Suite aux intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas La Protection civile poursuit ses interventions

Les services de la Protection civile poursuivent les interventions sur le terrain, à la suite des intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour assurer la célérité et l'efficacité des opérations. Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de la communication au sein de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué que les services de la Protection civile ont mobilisé tous les moyens humains et matériels, pour une plus grande efficacité et célérité des interventions sur le terrain, précisant que "des plans spéciaux ainsi que des mesures préventives proactives ont été mis en place afin de préserver l'intégrité des citoyens et protéger leurs biens". L'intervenant a détaillé que, durant les dernières 24 heures, 3.343 interventions, ayant concerné notamment l'évacuation sanitaire, les accidents de circulation, l'absorption des eaux pluviales sur les routes et au niveau des bâtiments, ainsi que le secours de personnes bloquées à l'intérieur de leurs véhicules ont été enregistrés



à travers plusieurs wilayas du pays. Dans ce contexte, le responsable a rappelé la nécessité de suivre les consignes et les conseils émis par les services de la Protection civile en cette période d'intempéries, en réduisant la vitesse au volant pour les conducteurs, en utilisant les feux de croisement, en respectant la distance de

sécurité, en évitant d'exécuter les manœuvres et les dépassements dangereux, et à s'éloigner des oueds. M. Bernaoui a, en outre, appelé à contacter en cas d'incident les services de la Protection civile sur le numéro vert 1021 ou le numéro d'urgence 14 en précisant la nature du danger et l'adresse exacte.

Pour le bon déroulement de l'opération éducative Sadaoui préside une conférence nationale consacrée au suivi

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé une conférence nationale consacrée au suivi de plusieurs dossiers liés au bon déroulement de l'opération éducative, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. La conférence, tenue mercredi soir par visioconférence, en présence de cadres de l'administration centrale, des directeurs de l'Education et des directeurs délégués, a porté sur le suivi de la scolarisation des élèves en cette période d'intempéries touchant plusieurs régions du pays, a précisé la même source. Dans ce cadre, les directeurs de l'Education des wilayas concernées ont présenté des exposés sur la situation inhérente aux conditions climatiques. A ce propos, le ministre a souligné que "la décision relative à



la poursuite ou à la suspension des cours est prise sur la base de données précises émanant des secteurs partenaires concernés, en coordination avec le ministère de l'Intérieur,

des Collectivités locales et des Transports". Il a également instruit les responsables concernés à "renforcer la coordination avec les autorités locales, et à redoubler d'efforts afin d'assurer le transport scolaire et la distribution continue des repas chauds, notamment dans les régions recluses". S'agissant du concours de recrutement des enseignants, le ministre a relevé "la nécessité pour les directeurs de l'Education, de superviser, personnellement et directement, le travail des commissions chargées de l'étude des dossiers", insistant sur "le respect rigoureux des normes adoptées, tout en veillant à soumettre à l'administration centrale les cas ne disposant pas de réponses claires, pour leur examen, en coordination avec les services de la Fonction publique".

Formation préalable à l'intégration des enseignants Les précisions du ministère de l'Education nationale

Le ministère de l'Education nationale a publié, jeudi, un communiqué explicatif concernant la formation préalable à l'intégration du personnel enseignant, considérée comme une "condition légale à l'intégration pour accélérer l'accès des enseignants concernés à leurs nouveaux grades". "Ayant constaté la circulation d'informations imprécises, relayées sur les réseaux sociaux et les pages de certaines organisations syndicales sur la nature de la formation préalable à l'intégration, qui concerne trois catégories, le ministère précise et souligne que cette

formation a été programmée comme une condition légale à l'intégration pour accélérer l'accès des enseignants concernés à leurs nouveaux grades, avec l'augmentation salariale prévue, et ce dans les plus brefs délais", selon le communiqué. Le document souligne en outre que "la formation est prévue tous les samedis pendant 4 mois conformément au volume horaire convenu entre le ministère de l'Education nationale et la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative (DGFPR)", précisant qu'il s'agit "du volume horaire minimal

appliqué pour atteindre les objectifs de formation, estimé à 80 heures". Le ministère tient compte, également, "du mois de Ramadhan, d'où la décision de programmer le stage pratique au sein des établissements éducatifs où exercent les enseignants concernés". Le programme de formation prend en considération aussi "les connaissances requises pour le nouveau grade". "L'accès des concernés par la formation, aux avantages liés au nouveau grade, se fera immédiatement après l'achèvement de la formation", selon le communiqué.

Monoxyde de carbone Décès de 03 personnes d'une même famille à Constantine

Trois personnes d'une même famille résidant à la cité Chaab Resas, dans la commune de Constantine sont décédées, asphyxiées au monoxyde de carbone, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la protection civile. L'accident s'est produit durant la nuit de mercredi à jeudi, suite à l'inhalation de monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-bain, a indiqué la cellule d'information et de communication de la même direction, notant qu'il s'agit d'une mère (30 ans) et de ses enfants, âgés de 5 et de 2 ans et demi. Les corps sans vie des victimes ont été déposés par les éléments de la Protection civile à la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis, sis au chef-lieu de wilaya. Une enquête a été diligentée par les services concernés pour déterminer les causes de cet incident, a-t-on conclu.

Autoroute Est-Ouest 04 morts et un blessé dans un accident de la route à Larbatache

Quatre personnes sont décédées et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu mercredi soir sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de la commune de Labartache, à l'ouest de Boumerdes, a rapporté jeudi un communiqué de la Protection civile. L'accident a eu lieu mercredi soir vers 21h40, suite au renversement d'un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest en direction d'Alger, au niveau de la commune de Larbatache, a précisé le communiqué. Les quatre personnes de sexe masculin qui ont perdu la vie sur place dans cet accident ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Lakhdaria, dans la wilaya limitrophe de Bouira, et le blessé a été évacué au même hôpital pour y être soigné, après l'intervention des services de la protection civile.

Accidents de la route 05 décès et 146 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes sont décédées et 146 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 4 morts et un blessé, suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la daïra de Khmis Khechna. Par ailleurs, 5 personnes sont décédées des suites d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles, dans les wilayas de Constantine, Chlef et Oum El Bouaghi, déplore la même source, précisant que des soins de première urgence ont été prodigués à 5 personnes à Médéa et Béjaïa. En outre, la Protection civile de la wilaya d'Oum El Bouaghi est intervenue pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré au niveau des compteurs électriques d'un bâtiment dans la daïra d'Aïn El Fekroune, ajoute le bilan. Concernant les dernières intempéries, les équipes d'intervention de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales à l'intérieur des habitations, des cités et des axes routiers dans les wilayas de Relizane, Blida, Alger, Mascara, El Taref, Médéa, Béjaïa, Chlef, Tiaret, Bouira, Tizi-Ouzou, Mostaganem et Khenchela.

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ اسالمة عبد الحفيظ
محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم
الكائن مكتبه بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-01, B-02 بجانب المحكمة الجديدة
بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 045/42/00/50

الإعلان عن البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط
بناءا على طلب تعاوضية صناعة البترول مستغاثم, mutuelle de l'Industrie du Pétrole . نعلمكم
بأنه سنشرع في البيع بالمزايدة بواسطة الأظرفة المختومة فقط وذلك يوم الأحد: 2026/01/22 على
الساعة 10:00 صباحا بمكتبنا الكائن بالعنوان المذكور أعلاه للمنقول الموصوف في الجدول ادناه:

رقم الترتيب	تعيين المنقول	مكان تواجدها
01	شاحنة خفيفة Fourgonnette الحاملة لرقم التسجيل: 27-314-05214	مقر الهيئة البانعة مكتب المحضر القضائي الأستاذ اسالمة عبد الحفيظ

شروط البيع: 1- البيع بدون ضمان. 2- الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم
صدور الإعلان. 3- تسحب التعهدات من مكتب الأستاذ القائم بالبيع مقابل 3000 دج مع ملاء التعهد و
امضاءه من قبل المزايد. 4- تودع الأظرفة المختومة لدى مكتب المحضر القضائي ويجب أن يتضمن كل
ظرف نسخة من بطاقة هوية و تعهد ووصل يثبت مبلغ الضمان المقدر ب 50.000.00 دج خمسون ألف
دينار جزائري. 5- دفع المبلغ الكلي لرسو المزايد في أجل أقصاه 08 أيام و إلا يسقط حق المزايد في
استرجاع مبلغ الضمان. 6- يدفع الراسي عليه المزايد حقوق التسجيل المقدرة ب 2.5% من مبلغ البيع زائد
أتعاب المحضر القضائي. لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان
المذكور أعلاه.

المحضره القضائي
24.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة وهران
بلدية وهران
المنندوبية البلدية العثمانية
مكتب النظافة و الصحة العمومية
إعلان عن فتح تحقيق علني
يعن عن فتح تحقيق علني الخاص برخصة
استغلال مؤسسة المجوهرات الثمينة ، الكائن
بواهران حي العثمانية التعاونية العقارية الوحدة
شارع د قسم ل قطعة 61 محل 03 ، لفائدة
مؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية
المحدودة الممثلة من طرف السيد بوغدة
مصطفى وهذا لمدة خمسة عشر (15) يوما
ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان في جريدتين
يومييتين باللغة العربية والفرنسية. كما أنه
تسجل كل الآراء والرغبات والملاحظات الكتابية
والشفوية المدلى بها في سجل مرقم ومؤشر
عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي
البلدي بمقر المنندوبية البلدية العثمانية

المدير
24.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة غليزان
بلدية غليزان
مديرية التعمير و البناء
مصلحة الطرقات والمنشآت
الرقم 02/ م ت ب/2026
مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة
لترخيص نشاط مقهى لفائدة للسيد: بن نعمة باهي.
رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة غليزان
بافتراح من السيد الكاتب العام
يقرر

المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملائمة وعدم
الملائمة لفائدة السيد بن نعمة باهي الكائن ب: نهج التين
قطعة رقم 05 قسم 118 مجموعة ملكية رقم 47 بلدية
غليزان والمتعلق بترخيص لفتح محل لبيع المشروبات
غير الكحولية من الدرجة الأولى مقهى على مستوى بلدية
غليزان لمدة خمسة عشر يوم 15 يوم وذلك ابتداء من
2026/01/21 إلى غاية 2026/02/04. المادة الثانية:
يكلف السيد قايد يمينية كمندوب محقق بإشهار و فتح دفتر
يسجل فيه كل الملاحظات المقدمة طيلة إجراءات مدة
التحقيق. المادة الثالثة: يكلف السادة : الكاتب العام للبلدية
، مدير التعمير و البناء للبلدية، محافظ الأمن الولائي ،
الكل فيما يخصه بتنفيذ هذا المقرر.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
24.01.2026

مكتب الأستاذة بوجرفة أمال
مؤقفة بولاية وهران
حي الوفاء توسعة 510 مسكن عمارة 32 قطعة رقم : 05 حي
العقيد لطفي

اعلان عن بيع حق قاصر بالمزاد العلني
يطلب من السيد: عدلاوي إسماعيل ولد سعيد الساكن بواهران حي
تافنة Litisement de L'hippodrom وبموجب اذن
بالتصرف في حق قاصر صادر عن مجلس قضاء وهران محكمة
العثمانية، رئيس قسم شؤون الأسرة بتاريخ 01 أكتوبر 2025،
رقم الترتيب 25/688، بصفته كفيل شقيقه بموجب عقد كفاة
الصادرة عن مجلس قضاء وهران، محكمة العثمانية، رقم
الترتيب: 25/622 الصادرة بتاريخ 10 سبتمبر 2025، يتضمن
بيع حقوق عقارية ملك للقاصر: عدلاوي عامر ولد سعيد
المولود في 11 أكتوبر 2008 بواهران حسب شهادة ميلاده رقم:
14725 بتاريخ الثاني من شهر فبراير عام الفين وستة
وعشرين 2026/02/02 على الساعة 14:00 زوالا، حقوق
عقارية مقدرة بنسبة 1680/70 جزء في الشباع من مسكن كائن
ببلدية ودائرة وولاية وهران، حي تافنة Lotisement De
« L'hippodrom » المقابلة لشار MARAT رقم : 21 قسم:
49 مجموعة الملكية رقم: 14، تتكون من طابق أرضي يحتوي
على (09) غرف، وخمسة (05) مطابخ، وثلاثة (03) مراحيض
وبيت مهملات وساحة وملحقات، تقدر مساحتها بمائتين
وخمسين مترا مربعا (250 م²)، حسب مخطط المسح. فيما يبقى
البيوع على عائق الراسي على أن يتكفل بجميع المصاريف مالم
يجعل اتفاق مع مالك العقار.

المؤقفة
24.01.2026

مكتب الأستاذة بوجرفة أمال
مؤقفة بولاية وهران
حي الوفاء توسعة 510 مسكن عمارة 32 قطعة رقم 05
حي العقيد لطفي

اعلان عن بيع حق قاصر بالمزاد العلني
يطلب من السيدة عديل عبدومي لطيفة بنت أحمد الساكنة
بواهران حي تافنة Lotisement de L'hippodrom وبموجب اذن
بالتصرف في حق قاصر صادر عن مجلس
قضاء وهران محكمة العثمانية، رئيس قسم شؤون الأسرة
بتاريخ 21 سبتمبر 2025، رقم الترتيب: 25/645،
يتضمن بيع حقوق عقارية ملك للقاصر: عدلاوي عبد
البيوع ولد محمد المولود في 01 يناير 2009 بواهران،
حسب شهادة ميلاده رقم : 00057 بتاريخ الثاني من
شهر فبراير عام الفين وستة وعشرين 2026/02/02
على الساعة 14:00 زوالا حقوق عقارية مقدرة بنسبة
1680/84 جزء في الشباع من مسكن كائن ببلدية ودائرة
ولاية وهران، حي تافنة Lotisement De
L'hippodrom، مقابلة شارع MARAT رقم :
21، قسم : 49 مجموعة الملكية رقم : 14، تتكون من
طابق أرضي يحتوي على (09) غرف، وخمسة (05)
مطابخ، وثلاثة (03) مراحيض وبيت مهملات وساحة
وملحقات، تقدر مساحتها بمائتين وخمسين مترا مربعا
250م² حسب مخطط المسح. فيما يبقى البيوع على عائق
الراسي على أن يتكفل بجميع المصاريف مالم يجعل اتفاق
مع مالك العقار.

المؤقفة
24.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضره القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناءا على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم
العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس
24/02609 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324
المورخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي
زهرة محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي عن
بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة
2026/01/26 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي
البيوع العقارية. للعقار الآتي تعيينه : قطعة أرض
ذات طابع فلاحي كائنة بدوار الطراشينة بلدية
تازقايت مساحتها 39 ار و 87 سنتنار تحمل القسم
01 مجموع ملكية 129. السعر الافتتاحي 600.831
دج ستمائة الف ثمانمائة وواحد و ثلاثون دينار
جزائري بعد انقاص العشر. للإطلاع على دفتر
الشروط يتم الإتصال بمكتب المحضره القضائية
المذكورة اعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضره القضائية
24.01.2026

مكتب الأستاذ بلعدي اسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم
الكائن مكتبه : بحي 110 مسكن ، عمارة A25، الطابق الأول طريق
إعلان عن بيع منقول بالمزاد العلني بعد التأجيل
طبقا للمادة 707 و 712 من ق.إ.م
بناءا على طلب الشركة الجزائرية للكهرباء و الغاز " سونلغاز. تعلن
عن البيع بالمزاد العلني عن طريق الأظرفة المختومة وذلك يوم الخميس
2026/01/29 ، وتم عملية المزايدة عن طريق فتح الأظرفة بمكتب
الأستاذ بلعدي اسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبه :
بحي 110 مسكن ، عمارة A25، الطابق الأول ، طريق وهران مستغاثم.
التعيين منقولات متمثلة في: مخلفات الخشب الموجودة بمنطقة التخزين،
مخلفات الخشب الموجودة بمنطقة التخزين الجديدة، الكمية : تقدر
بحوالي 673962 كيلوغرام. شروط البيع: البيع بدون ضمان. تودع
الأظرفة المختومة 24 ساعة قبل تاريخ البيع لدى مكتب المحضر
القضائي ويجب أن يتضمن الظرف قائمة شروط البيع وتعهد. ونسخة
من بطاقة التعريف الوطنية أو رخصة السياقة مع وصل تسبيق مالي
قدره 200.000 دج مائتي ألف دينار جزائري يتم إرجاعه في حالة عدم
رسو المزايد على المزايدات. الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر
القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان، لا يتم استرجاع التسبيق في
حالة تخلي أو تخلف الراسي عليه المزايد. تفتح الأظرفة المختومة بتاريخ
2026/01/29 على الساعة 10:00 ما بمكتب الأستاذ المحضر
القضائي. أي ظرف لا يحتوي على الشروط المنصوص عليها بعد ملغى
ولا يؤخذ بعين الاعتبار. يرسو المزايد على من تقدم بأعلى عرض. يلتزم
الراسي عليه المزايد برفع المنقولات خلال 20 يوم من تاريخ البيع كما
يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل العتاد. دفتر الشروط
والتعهدات الإزامي يسحب من مكتب الأستاذ محضر القضائي في مقابل
مبلغ 1500 دج. يصير الراسي عليه المزايد مالكا للمنقول وهذا بمجرد
رسو المزايد عليه كما يصبح مالكا له وحائزا له حيزة حقيقية وفعليه
تحويل له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزايد عليه ويقع المبلغ
كاملا والمصاريف والرسوم المستحقة. للإطلاع على دفتر الشروط يتم
الإتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه.

المحضر القضائي
24.01.2026

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierdrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضره القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناءا على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم
العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس
24/02609 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324
المورخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي
زهرة محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي عن
بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة
2026/01/26 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي
البيوع العقارية. للعقار الآتي تعيينه : قطعة أرض
ذات طابع فلاحي كائنة بدوار الطراشينة بلدية
تازقايت مساحتها 17 ار و 64 سنتنار تحمل القسم
01 مجموع ملكية 134. السعر الافتتاحي 472.311
دج اربعمائة واثنان وسبعون الف
وثلاثمائة وأحدى عشر دينار جزائري بعد انقاص
العشر. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال
بمكتب المحضره القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة
ضبط المحكمة.

المحضره القضائية
24.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضره القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناءا على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم
العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس
24/02609 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324
المورخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي
زهرة محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي عن
بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة
2026/01/26 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي
البيوع العقارية. للعقار الآتي تعيينه : قطعة أرض
ذات طابع فلاحي كائنة بدوار الطراشينة بلدية
تازقايت مساحتها 17 ار و 64 سنتنار تحمل القسم
01 مجموع ملكية 134. السعر الافتتاحي 472.311
دج اربعمائة واثنان وسبعون الف
وثلاثمائة وأحدى عشر دينار جزائري بعد انقاص
العشر. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال
بمكتب المحضره القضائية المذكورة اعلاه أو كتابة
ضبط المحكمة.

المحضره القضائية
24.01.2026

SFICIFA VOYAGES

discover the world

Agence de voyage

SFICIFA

Mesra - Mostaganem

Rue Mohamed Khemisti

Face Maison Renault

Tel: 06 61 78 30 05

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضره القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
محضر تكليف بالوفاء
المادة 612 ، 613 من ق ن م
بناءا على الأذن بالنشر في جريدة وطنية يومية
الصادر عن رئيس محكمة سيدي علي و المؤرخ في
2026/01/19 تحت رقم الترتيب 26/00013. بناءا
على نسخة من عقد وديعة المؤرخ ب 2025/08/14
و الممهور بالصيغة التنفيذية من طرف الموثق
الاستاذ قروج بن تمره بحي 05 جويلية 1962
مستغاثم. و القاضي ب: الزام السيدة حميدة نسرين
أمنية برد مبلغ الوديعة المقدر ب ثمانمائة الف دينار
أمنية بنت طاهر، الساكن دوار ترابية ساحل اولاد
بوزبان بلدية سيدي علي. ونبهناه بأن له مهلة 15
يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر
والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق قانونية

المحضره القضائية
24.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضره القضائية
الأستاذة الوالي زهرة
محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي
حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بناءا على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم
العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس
24/02609 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324
المورخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي
زهرة محضره قضائية لدى محكمة سيدي علي عن
بيع العقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة
2026/01/26 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي
البيوع العقارية. للعقار الآتي تعيينه : قطعة أرض
ذات طابع فلاحي كائنة بدوار الطراشينة بلدية
تازقايت مساحتها 01 هكتار و 56 ار و 58 سنتنار
تحمل القسم 01 مجموع ملكية 122. السعر
الافتتاحي 4.212.230 دج اربعمائة ملايين ومائتين
واثنا عشر الف ومائتين وثلاثون دينار جزائري بعد
انقاص العشر. للإطلاع على دفتر الشروط يتم
الإتصال بمكتب المحضره القضائية المذكورة اعلاه
أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضره القضائية
24.01.2026

Le wali inspecte plusieurs projets de logements

Des instructions fermes pour accélérer la cadence

Dans le cadre de la stratégie de l'État visant à accélérer le rythme de livraison des logements et à améliorer le cadre de vie des citoyens, le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a effectué, mercredi dernier, une visite de terrain au niveau de plusieurs sites d'habitat dans les daïras de Bethioua, Arzew et Bir El Djir. La première étape de cette visite a concerné le projet de réalisation de 30 logements publics locatifs à El Arraba, commune de Bethioua, pris en charge par l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI).

À cette occasion, le wali a ordonné à l'entreprise chargée des travaux d'accélérer le rythme de réalisation afin d'achever le projet et de procéder à la livraison des logements aux bénéficiaires. La deuxième étape a porté sur le projet de réalisation de 78 logements publics locatifs sur un total de 150 à El Arraba, commune de Bethioua. Lancé en octobre 2025, ce projet devrait être livré dans un délai de 14 mois. Le chef de l'Exécutif a insisté sur la nécessité de respecter les normes de qualité et d'augmenter la cadence des travaux. Lors de la troisième étape, le wali s'est rendu au village Chouacha, commune de Marsa El Hadjadj, pour inspecter le projet de réalisation de 80 logements publics locatifs. Les travaux, entamés depuis dix mois, affichent un taux d'avancement de 20 %. Il a donné des instructions fermes à l'entreprise chargée du projet afin d'accélérer les travaux, accusant un retard considérable. La quatrième étape a concerné le projet de 250 logements publics locatifs à El Ararssa, commune de Bethioua, également supervi-



sé par l'OPGI. Les travaux ont débuté en juin 2025 et le taux d'avancement est estimé à 16 %, pour une livraison prévue dans un délai de 16 mois. Là aussi, le premier responsable de la wilaya a insisté sur l'accélération du rythme des travaux afin de respecter les délais contractuels. La cinquième étape de la visite a porté sur le projet de 100 logements publics locatifs dans la commune de Sidi Ben Yebka, daïra d'Arzew, dont le taux d'avancement a atteint 45 %. La livraison de ce projet, réalisé par l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière, est prévue dans un délai de six mois.

Dans la commune de Hassi Mef-soukh, le wali a inspecté le projet de réalisation de 150 logements publics locatifs, lequel connaît un certain retard dans l'exécution des travaux. Selon les explications fournies, la livraison est attendue pour le mois

d'avril. À cet effet, le wali a instruit l'entreprise chargée du projet de renforcer les chantiers en main-d'œuvre et de veiller au strict respect des délais. La septième étape a concerné le projet de 300 logements publics locatifs à Gdyl, où le taux d'avancement des travaux a atteint 87 %. M. Ouchène a ordonné le renforcement des équipes sur le chantier afin d'achever les logements et de les remettre à leurs bénéficiaires dans les délais impartis. Enfin, la dernière étape de la visite a porté sur le projet de réalisation de 690 logements publics locatifs à Belgaïd, commune de Bir El Djir. Lancé en août 2025 pour un délai de réalisation de 16 mois, ce projet accuse un retard dans l'avancement des travaux. Le wali n'a pas caché son mécontentement et a donné des instructions strictes pour rattraper le retard enregistré et respecter les délais de livraison.

R. L.

6ème anniversaire de la création de la Médiation de la république

Soutien aux agriculteurs et étendue des surfaces cultivées à 03 millions d'hectares

Par B. Habib

Le Délégué du médiateur de la république de la wilaya d'Oran, M. Baghli Chouaib, a indiqué mercredi à la veille de la célébration du 6ème anniversaire de la création de la Médiation de la république que le président de la république M. Abdelmadjid Tebboune dispose de tous les atouts majeurs pour décider une mesure aussi stratégique en faveur des agriculteurs à travers, notamment, le soutien renforcé aux agriculteurs, la densification du rôle des coopératives céréalières (CCLS), la création de coopératives spécialisées dans la location du matériel agricole afin d'étendre les superficies agricoles cultivées à 3 millions d'hectares et d'accroître le rendement de la production agricole nationale. Le Délégué du Médiateur de la république d'Oran qui a insisté sur le nouveau rôle prépondérant de la Médiation de la république pour éliminer tous les phénomènes et pratiques négatives au sein de l'administration publique, a, par ailleurs, annoncé qu'une cérémonie sera organisée

au siège de son institution afin de célébrer les six de la naissance de la Délégation du Médiateur de la république de la wilaya d'Oran et au cours de laquelle seront exposés les bilans, les acquis ainsi que les perspectives à venir. «En tant que Délégué du Médiateur de la république nous avons œuvré suivant les instructions du Délégué médiateur national conformément aux directives du président de la république à l'ancrage de la culture du dialogue, de l'écoute et de l'accueil et à la levée de tous les obstacles bureaucratiques dans la prise en charge des préoccupations légitimes des citoyens en ce que nous sommes même intervenus en dehors du champ de nos compétences et prérogatives pour régler certains problèmes grâce à nos relations personnelles en plus du règlement des questions sociales et humanitaires en suspens outre l'amélioration de la performance et de la qualité du service public local des administrations» a ajouté le responsable, signalant dans le même registre, un total de 5000 requêtes déposées durant l'année 2025 par les citoyens au ni-

veau de son Institution dont 1.500 requêtes via la plateforme numérique créée par le Délégué du Médiateur de la république. A propos des moult difficultés évoquées et mises sur la table précédemment au niveau de son institution par les agriculteurs de la wilaya d'Oran, M. Baghli dira avoir donné des instructions pour prendre en charge également «plusieurs cas concrets portant régularisation foncière et de l'acquisition de la propriété foncière agricole plus connu par le dispositif APFA. «Le président de la république qui a été avant wali, ministre et chef de gouvernement, partage la vision des agriculteurs du pays et s'inscrit dans la politique de relance du secteur agricole pour un objectif précis: Garantir l'autosuffisance alimentaire pour ne plus dépendre des approvisionnements des marchés internationaux. L'autre défi majeur auquel sont confrontés les agriculteurs, a-t-il précisé, consiste à reboiser, planter et augmenter la production pour, d'une part protéger l'écosystème et d'autre part, garantir le rendement des terres agricoles selon le principe «semier pour récolter».

Salon international de l'agriculture «Agri Pro Expo 2026»

Ouverture de la 8ème édition en présence de plus de 40 exposants

Les activités de la 8ème édition du Salon international de l'agriculture "Agri Pro Expo 2026" ont débuté mercredi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran. Cette manifestation économique, organisée sous le parrainage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, enregistre la participation de plus de 40 exposants issus de différentes régions du pays, ainsi que d'Allemagne et de Turquie, a indiqué à l'APS le coordinateur général de l'événement, Omar Beddakane. Le salon réunit des opérateurs économiques activant dans divers domaines agricoles, tant végétaux qu'animaux, notamment la production de semences, la transformation, l'irrigation agricole, la mécanisation agricole, les aliments de bétail, les médicaments vétérinaires, l'aviculture, ainsi que des organismes spécialisés dans le financement, le crédit et les assurances agricoles. Ce rendez-vous économique, qui se poursuivra jusqu'à samedi, constitue une plateforme d'échange d'expertises entre les participants, de présentation des dernières innovations et de concrétisation de partenariats stratégiques entre les investisseurs du secteur agricole, selon la même source. Dans le cadre de cet événement, organisé par l'agence événementielle "Exposium", plusieurs conférences sont programmées autour de thématiques liées au secteur, notamment l'investissement agricole et la filière avicole, en plus de la présentation d'exposés du groupe Asmidal, ont ajouté les organisateurs.

Jardins et Espaces verts d'Oran

Quand la magie se révèle par les eaux de pluie asséchées et récupérées

Lorsque les pluies s'abattent sur Oran, la magie se révèle et les gouttelettes d'eaux pluviales font nourrir les plantes, faisant éclore de nouvelles espèces et des couleurs vibrantes et rayonnantes. Bien travaillés et bien entretenus, les centaines de jardins et d'espaces verts, implantés à travers le territoire de la wilaya d'Oran, n'attendaient en fait que ces gouttes de pluie bénéfiques, pour faire renaître des cendres, toute leur splendeur et leur magnificence. Le Jardin rue Khémisti, plus connu par «Boustane», «La Promenade de l'Etang» à Sidi Houari, «Le Jardin méditerranéen» à Akid, «Le Jardin Liberté» à Sedikkia, «Le Jardin les Falaises» à Sidi M'hamed, au rond-point Zabana, en plein cœur d'Oran, «Le Jardin Yughmouracen», «Le Jardin Plaza», «Le Jardin 1er Novembre» à Place d'Armes ainsi que les dizaines d'espaces verts et parcs répertoriés et complètement renouvelés ou remis à neuf par «Oran vert» pour l'équilibre de l'écosystème local, ont reçu leurs doses de pluies diluviennes, au grand soulagement des citoyens, réputés être de grands consommateurs d'air pur et sain. La pluie est une source de vie pour le jardin mais quand la pluie devient abondante, elle peut causer des dégâts mais ce n'est pas le cas des jardins d'Oran puisque les eaux qui se sont accumulées, ont permis de récupérer les eaux de pluies. Le «Jardin de pluie» ou encore le «Jardin pluvial», expression occidentale très répandue, pour ainsi dire, est considéré comme l'une des formes nombreuses au monde de jardins qui filtrent et assèchent les eaux pluviales, grâce à des techniques de gestion. Dès lors qu'il s'agisse d'une conversion du métabolisme de nos jardins vers des espaces verts urbains, régulateurs des eaux de pluies, soit une véritable technique qui évite les dommages et la déperdition de la richesse naturelle verdâtre. Longtemps sous la négligence, les jardins de la ville d'Oran, un vrai poumon oxygénant et un régal pour les yeux et l'odorat, ayant transcendé avec les anciennes pratiques, sont aujourd'hui dotés de systèmes d'aspersion permanents et quasiment opérationnels tout l'année, ce qui permet de parer aux assèchement de l'été des pelouses et autres verdure existantes et leur maintien en leur état.

B. Habib

Relizane

Appels à mettre fin à la sélectivité dans les relations avec les journalistes

Selon des représentants de la famille médiatique à Relizane, certaines institutions et administrations publiques continuent d'adopter une attitude de sélective et non professionnelle dans leur manière de traiter avec les journalistes. Ces pratiques se manifestent notamment par des invitations ou des communications réservées à un cercle restreint, souvent choisi sur la base de relations personnelles ou de connaissances préalables, en violation du principe d'égalité et du droit fondamental d'accès à l'information. Des journalistes locaux ont exprimé leur mécontentement face à ces comportements qu'ils jugent contraires aux lois régissant la presse et la communication, soulignant que le refus ou la limitation de l'accès à l'information favorisent la désinformation, la rumeur et la méfiance entre les médias et les institutions officielles. Selon eux, une telle discrimination nuit à l'intérêt général, renforce une culture d'exclusion et porte atteinte à l'image et à la crédibilité de l'administration publique. Les intervenants ont rappelé que la presse joue un rôle essentiel dans la transmission de l'information vérifiée au citoyen et que lui garantit liberté et transparence dans l'exercice de sa mission, tout en contribuant à renforcer la confiance entre la population et les institutions de l'État. Ils ont également insisté sur le fait que l'information n'est la propriété d'aucune entité, mais constitue un droit garanti par la loi au service de l'intérêt public. Les journalistes appellent ainsi les autorités locales à intervenir rapidement afin de mettre un terme à ces pratiques sélectives et d'assurer l'égalité d'accès à l'information pour tous les professionnels des médias. **N. Ouadah**

Chlef

Bilan provisoire des interventions de la Protection civile

Les services de la Protection civile de la wilaya de Chlef ont dressé, ce mardi 20 janvier 2026, un bilan provisoire des interventions effectuées suite aux intempéries enregistrées durant la nuit précédente et jusqu'à ce jour, à travers plusieurs communes de la wilaya. Selon la cellule de communication de la Protection civile, pas moins de 36 interventions ont été menées par les équipes opérationnelles, sous la supervision du directeur de la protection civile de wilaya, principalement pour des opérations de pompage et d'évacuation des eaux pluviales, suite aux accumulations d'eau et aux ruissellements chargés de boue et de débris, ayant affecté plusieurs quartiers et zones répartis sur 12 communes des régions ouest et nord de la wilaya. Le bilan fait état de 31 opérations de pompage et de drainage des eaux de pluie infiltrées dans les habitations et les quartiers, sans qu'aucune perte humaine ne soit à déplorer. Par ailleurs, une élévation du niveau de plusieurs oueds a été enregistrée, notamment : L'oued Taflout, dans la région de Touaherra, au nord de la commune de Boukadir, où les équipes de la Protection civile ont procédé au sauvetage de deux familles composées de dix personnes, bloquées à l'intérieur de leurs habitations. L'oued Allala, au niveau du quartier des frères Bouriche, dans la commune de Ténès, où une intervention a permis de mettre en sécurité une famille de huit personnes, menacée par la montée des eaux. L'oued Boukhendak, dans la commune de Talassa, dont les eaux se sont infiltrées dans un quartier voisin, nécessitant l'intervention des secours. Les intempéries ont également entraîné des perturbations temporaires de la circulation routière, notamment sur la route de wilaya n°24 reliant les communes de Beni Haoua et Berira, partiellement submergée par les eaux de ruissellement, avant d'être rouverte à la circulation grâce à l'intervention des services locaux. De même, la route nationale n°19 a été momentanément fermée suite à la chute de pierres depuis le mont Ksar, dans la commune de Ténès, avant d'être rapidement dégagée et rouverte aux usagers. Les services de la Protection civile précisent que certaines interventions ponctuelles se poursuivent à travers différentes zones pour l'évaluation d'éventuels autres dégâts. Enfin, les citoyens sont appelés à redoubler de vigilance et de prudence durant cette période de perturbations météorologiques. **N. Ouadah**

Programme «ADIL» à Mostaganem

Le wali complimente le choix des trois communes pilotes

Par Charef Kassous

À l'instar de certaines communes des six autres wilayas, les communes de Sidi Lakhdar, Ouled Boughalem et Khadra, dans la wilaya de Mostaganem, ont été sélectionnées pour bénéficier du programme d'appui au développement local (ADIL). Ce jeudi 22 janvier 2026, la salle des conférences de la wilaya a accueilli la commission chargée du suivi et de la réalisation dudit programme lequel s'annonce sous le slogan "Pour un développement local durable et une gouvernance locale intégrée". Faut-il souligner que ADIL bénéficie de l'accompagnement du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et du Transport, en partenariat avec le Royaume Néerlandais. Sous la présidence du wali, Mr Ahmed Boudouh, la rencontre a réuni certains responsables des collectivités locales, des directeurs de l'Exécutif ainsi qu'un collectif important de la société civile. Le chef de l'Exécutif prononcera, lors l'ouverture de la manifestation, une allocution à travers laquelle il a loué le choix des communes de la wilaya pour devenir des modèles de développement. Le wali considère qu'ADIL est un projet unique dans son genre car il a examiné que ce grand chantier repose sur plusieurs objectifs majeurs notamment le renforcement de la gouvernance locale et l'implication des acteurs locaux, en particulier la société civile, dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des

projets de développement ainsi que l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Le wali a indiqué que l'objectif qui vient conforter la gouvernance locale se traduit inéluctablement par le développement des services publics, la création d'emplois et l'encouragement de l'investissement local et de la production, en tenant compte des spécificités de chaque territoire. Il a affirmé, par ailleurs, que cette initiative nous enorgueillit par son choix mais c'est surtout une réelle opportunité pour la promotion du développement local intégré. Le chef de l'exécutif de wilaya a complimenté le choix pour les trois communes modèles et a remercié cette vision prospective du ministère. À son tour, M.Mohamed Ferrari, et en sa qualité de directeur national du programme, a expliqué à l'assistance que le programme ADIL (Appui au Développement Intégré Local) est une initiative algérienne lancée en partenariat avec l'Union Européenne et les Pays-Bas pour renforcer la gouvernance locale et le développement territorial durable, ciblant 12 communes pilotes dans 04 wilayas (Biskra, Tébessa, Tiaret, Mostaganem) avec 21,8 millions d'euros de financement. Le président de la commission a aussi évoqué le contexte général du lancement de cette initiative, mettant en avant ses objectifs stratégiques et ses mécanismes de réalisation. Selon lui, le projet vise à améliorer la participation citoyenne, la gestion locale et à créer des opportunités d'emploi, en soutenant les initiatives locales et les

partenariats, en mettant l'accent sur l'inclusion des jeunes et des femmes. M. Ferrari a déclaré au passage que le projet vient consolider l'effort stratégique des pouvoirs centraux pour une plus large réforme de la décentralisation, s'appuyant sur les acquis de programmes antérieurs de coopération avec l'UE. Il conclura, avançant que le programme touchera douze communes, avec un budget alloué par l'Union Européenne, estimé à 21,8 millions d'euros dont 1,8 million provenant du Royaume Néerlandais. M.Georges Hafman, représentant des Pays Bas dans ce partenariat avec l'UE, est intervenu pour renseigner sur certains aspects du programme ADIL et indiquer que le projet a été lancé en tant qu'initiative pilote algéro-européenne pour la période 2025-2029, dans le but de renforcer la gouvernance participative et de promouvoir le développement durable au niveau local, à travers le financement de 48 projets pilotes, répartis sur 12 communes relevant de quatre wilayas, à savoir Tébessa, Tiaret, Mostaganem et Biskra. Abordant la participation citoyenne, l'expert hollandais a parlé du renforcement et l'implication des citoyens (jeunes, femmes) dans les décisions locales. Pour ajouter qu'il s'agit, dans ce contexte, d'un soutien des structures centrales (ministère de l'Intérieur) et locales (communes). Selon lui, il y a lieu que ce programme s'annonce comme un encouragement à la coopération et à l'intercommunalité entre les communes et la société civile.

Conférence de presse du maire de Sidi Bel-Abbès

Entre résilience budgétaire et impératifs de modernité

Par Mohamed Nouar

À la faveur d'une rencontre exhaustive avec la presse, le Président de l'Assemblée Populaire Communale (P/APC) de Sidi Bel-Abbès, M.Miloud Magharbi, a dressé le panorama d'une cité en pleine mue. Entre assainissement des finances, réhabilitation du patrimoine et ambition écologique, le bilan de l'exercice 2025 se veut le miroir d'une gouvernance de proximité, soucieuse de concilier le citoyen avec son espace urbain. La gestion d'une métropole comme Sidi Bel-Abbès exige une alchimie budgétaire complexe. Pour l'année écoulée, l'édile a dévoilé une architecture de financement robuste où la solidarité de l'État côtoie l'effort d'autofinancement. Avec 35,6 milliards de centimes, issus du programme d'appui au développement socio-économique et 78 milliards prélevés sur le budget propre de la commune, la municipalité affiche une volonté claire: ne plus subir l'urbanité, mais la piloter. Cette manne financière, complétée par les subventions et le Fonds de garantie des collectivités locales, a été injectée dans les veines mêmes de la ville. Au-delà du bitume et du béton, c'est une vision de la "ville intelligente et durable" qui se dessine, notamment avec l'équipement de dix écoles primaires en énergie solaire, un signal fort de transition énergétique. L'investissement dans le capital humain demeure la clé de voûte de



l'action municipale. L'effort consenti pour la restauration scolaire est massif: 29 cantines équipées au profit de 24.000 élèves, avec une extension prévue à 30 nouveaux établissements. Parallèlement, la solidarité sociale ne faiblit pas, avec une enveloppe de 6,9 milliards de centimes, dédiée à l'opération Ramadhan, garantissant la dignité des familles les plus vulnérables. Sur le front de l'habitat, l'annonce tant attendue de l'affichage de la liste de 387 bénéficiaires de logements sociaux avant le mois sacré, suivie d'une seconde phase post-Ramadhan, vient soulager une pression sociale latente, marquant une étape cruciale dans la résorption de la crise du logement. Sidi Bel-Abbès ne renie pas son identité. La réhabilitation du théâtre de plein air «Saïm Lakhdar», la restauration du Palais Napoléon et de la Maison d'hô-

tes de l'Émir Abdelkader témoignent d'une volonté de préserver la mémoire architecturale. Mais la ville de demain se veut aussi verte. Le projet phare d'un jardin public de 10 hectares au quartier Bouazza dont l'étude technique est finalisée, promet d'offrir, à la zone Sud-Est, un véritable poumon d'oxygène. L'aménagement de l'entrée de la ville (route d'Oran) en espace de détente complète cette stratégie d'embellissement urbain. Cependant, la gestion urbaine n'est pas exempte de heurts. Le premier responsable de l'APC, M. Magharbi, a pointé du doigt les incivilités et le vandalisme qui grèvent le budget communal. Le remplacement des câbles électriques volés et des couvercles d'avaloir a nécessité 1,6 milliard de centimes, une somme qui aurait pu être allouée à d'autres projets si le civisme était au rendez-vous.

Extension du port phosphatier d'Annaba Djellaoui met en avant le caractère stratégique du projet

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a mis en avant, jeudi à Annaba, le "caractère stratégique du projet d'extension du port phosphatier" et son "rôle charnière dans le renforcement des capacités d'exportation et l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale". Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya d'Annaba, a inspecté, aux côtés du wali, Abdelkrim Lamouri, les différents chantiers ouverts dans le cadre de l'extension du port, notamment le quai minéralier et ses installations annexes. Lors d'une rencontre avec les responsables du consortium algéro-chinois chargé de la réalisation, il a insisté sur "la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de mettre à disposition toutes les ressources humaines et matérielles pour garantir la réalisation du projet dans les délais contractuels fixés". M. Djellaoui a également instruit les responsables de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP) à l'effet "d'intensifier le suivi sur le terrain du projet, en définissant des quotas de travail précis et des critères clairs pour chaque type de travaux, conformément aux engagements contractuels conclus", soulignant que



le projet "avance sur un bon rythme et permettra, à terme, à l'Algérie de renforcer sa position sur le marché international, d'ouvrir des perspectives prometteuses pour l'investissement et le partenariat et de créer de nouveaux emplois afin de soutenir la dynamique économique dans la région Est du pays". M. Djellaoui a écouté un exposé technique détaillé sur "les progrès réalisés et les perspectives qu'offrira l'accélération du rythme d'exécution au cours de la prochaine phase". Le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba comprend la réalisation d'une plate-forme de base, l'allongement de 1.400m de la digue

principale, la construction qu'un quai minéralier de 1.600m de long pour un tirant d'eau de 16 m, ainsi que l'aménagement de terrains, à l'arrière du quai, sur une superficie de 82 hectares. Selon les explications recueillies sur place, ce projet qui constitue "un élément central du soutien de la chaîne nationale du phosphate, permettra l'accostage de gros navires chargés de cargaisons importantes et améliorera le flux des exportations vers les marchés mondiaux, conformément aux directives des hautes autorités du pays visant à renforcer les infrastructures de base et à consolider l'économie nationale".

Bataille d'Amacine à Bejaïa Un exemple de courage et de détermination des moudjahidine

La bataille d'Amacine, survenue le 20 janvier 1956 dans la wilaya de Bejaïa, demeure l'une des plus marquantes de la wilaya III historique durant la Révolution de libération nationale, car elle illustre la bravoure et la détermination des moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) dans leur lutte contre le colonialisme français. La bataille a débuté au matin du 20 janvier 1956 au niveau du pont d'Amacine, enjambant l'Oued Soummam dans la région d'Amizour, relevant durant la Révolution de la 3e zone de la 1ère région de la wilaya III historique. Le théâtre des affrontements s'est ensuite étendu à d'autres sites du village d'Ighissen, selon des témoignages de moudjahidine et des documents historiques. La bataille a vu la participation de l'unité du lieutenant Arezki Bairi, dit "Arezki Louras", composée de plusieurs valeureux combattants de l'Armée de libération nationale, dont Abdallah Mahrez dit "El Mort", Hamelat Tahar, Mohand Rachid Ouatah, Mohamed Oulhoucine dit "Letreche", Messaoud Touahria, Aïssa Aârab, le caporal Lahcen, Harrani Mokrane, Tibouni Mahmoud et Ahmed Debbouz. Cette unité a été renforcée par des dizaines de mousabiline venus des villages avoisinants, notamment Béni Djellil, Semaoun, Feraoun, Timezrit et Amizour, portant le nombre total de participants à la bataille à plus de 150 moudjahidine. Selon le témoignage du moudjahid Mohand Errachid Ouatah (93 ans), la bataille, qui a duré plusieurs

heures, s'est déroulée en deux phases principales: la 1ère a débuté vers 9h du matin, lorsque les soldats ennemis ont été surpris par un intense tir des moudjahidine, provoquant leur désarroi et leur repli sous l'effet de la peur et de la panique. Les combattants se sont alors retirés vers le village d'Ichekabène. Au même moment, des renforts venus d'Amizour, d'El Kseur et de Sidi Aïch sont arrivés en appui, élargissant le champ de bataille du pont Amacine jusqu'au village de Thakrabi N'Ighissen, où l'armée coloniale a mené des opérations de répression, de saccage et d'arrestations contre les civils. La seconde phase a été marquée par l'intervention de la troupe du lieutenant Arezki Louras. Les moudjahidine de l'Armée de libération nationale ont alors fait preuve d'une grande

bravoure face à une force militaire lourdement équipée en artillerie, chars et aviation, lui infligeant d'importantes pertes. A noter que le moudjahid Mohand Errachid Ouatah est l'auteur d'un ouvrage intitulé "Le parcours révolutionnaire du moudjahid Mohand Errachid Ouatah: du bassin de la Soummam au canal de Suez", dans lequel il a consigné les détails de la bataille d'Amacine. De son côté, l'historien Battache Ali indique, dans son livre consacré au commandant Si Hmimi Oufadel, l'un des commandants de la wilaya III historique, que la bataille d'Amacine, qui s'est déroulée tout au long de la journée du 20 janvier 1956, a coûté la vie à huit moudjahidine tombés au champ d'honneur dont Arezki Louras, tandis que les pertes de l'armée française étaient estimées à près de 60 morts.

Illizi Plusieurs projets de développement en concrétisation au chef-lieu de wilaya

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans le chef-lieu de la wilaya d'Illizi, en vue de renforcer les infrastructures et améliorer la qualité du service public, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Le wali d'Illizi, Ahcene Khaldi, a inspecté mercredi les projets en cours pour suivre l'état de leur avancement, et ce, en compagnie du président de la Cour et du procureur général de la Cour d'Illizi, ainsi que des directeurs exécutifs concernés. Il a notamment inspecté le projet de réalisation de la Cour de justice, celui d'un hôpital de 120 lits, le projet de réhabilitation de la route à double voie au quartier Essalam, ainsi que des périmètres agricoles et l'abattoir communal situé sur la route de Tin-Tourha. Lors de cette visite de terrain, le wali a mis l'accent sur l'accélération du rythme de réalisation des projets en cours, dans le respect des normes techniques en vigueur, afin de garantir leur livraison dans les délais impartis et leur mise en service.

El Tarf Vers l'ouverture de 50 km de pistes forestières en 2026

Des pistes d'une longueur de 50 km seront ouvertes courant 2026 à travers les massifs forestiers de la wilaya frontalière d'El Tarf, a indiqué lundi la cheffe du service de gestion des ressources forestières à la Conservation locale des forêts, Hayat Saoula. Le secteur des forêts a bénéficié d'une enveloppe financière de 125 millions DA pour l'ouverture de 50 km de pistes forestières à travers les communes d'El Aioune, de Raml Souk, d'Asfour, de Chihani, de Bouhadjar, de Hammam Béni Salah et de Ben M'hidi, a précisé à l'APS Mme Saoula. Cette opération du programme sectoriel s'inscrit dans le cadre des efforts de protection des ressources forestières, de prévention des incendies, de facilitation des interventions en cas de feux de forêts et d'amélioration de la surveillance des espaces forestiers en plus du désenclavement de populations des localités montagneuses et du renforcement du développement local, a ajouté la même source. Selon la même source, les deux précédentes années ont connu l'ouverture et l'aménagement de 100 km de pistes forestières dans plusieurs communes et le parachèvement de la réalisation de quatre tours de vigie dans les communes d'El Aioune, d'El Tarf, d'Ain Kerma et de Chihani. Le secteur a bénéficié d'autres opérations pour notamment la réalisation de tranchées anti-incendie sur 50 hectares et l'aménagement de 4.000 m3 de correction torrentielle sur des bassins versants et terres agricoles en attendant leur reboisement durant les prochaines saisons, selon la même source. La concrétisation de ces projets de pistes aura un impact positif pour la protection des ressources forestières, davantage d'efficacité pour les opérations de prévention et d'intervention, a souligné la même source qui a relevé que la longueur totale des pistes aménagées sur le territoire de la wilaya atteint 1.400 km.

Commune de Ben Badis (Constantine) Vers la réception du projet d'entretien du CW 14

Un projet portant entretien du chemin de wilaya (CW) 14 dans son segment relevant de la commune de Ben Badis (Constantine), sera réceptionné « avant la fin du mois de février prochain », a-t-on appris lundi auprès du subdivisionnaire des travaux publics de la daïra d'Ain Abid, Brahim Lakroum. Il s'agit d'un tronçon routier de 4,5 km reliant le CW 133 et celui n 5, non loin du pôle urbain d'Ain Nehas relevant de la commune d'EL Khroub, a précisé le responsable de cette subdivision couvrant la commune de Ben Badis, notant que ce projet dont les travaux ont atteint 80% a mobilisé un investissement public de 70 millions DA, puisé du budget de wilaya 2025. Par ailleurs et afin d'assurer le désenclavement de certaines zones rurales, améliorer le trafic routier et les conditions de déplacement des habitants, il a été procédé à la rénovation d'un chemin communal (CC) entre les mechtas d'El Maida et du CW 16 sur une distance de 3 km et à la réalisation d'un tronçon routier entre le village de Benyaâgoub et le centre de la commune de Benbadis (800 mètres linéaires), a-t-il ajouté. Dans la commune d'Ain Abid, un autre CC de 2,4 km entre les mechtas de Kehalcha Lekbar et d'Ain Chegua, a fait également l'objet d'une action d'entretien et de réhabilitation, a révélé la même source, soulignant que les travaux de ces projets ont été entièrement achevés. La concrétisation de ces 3 autres opérations a nécessité la mise en place d'un budget global estimé à 46 millions DA, financé dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), a-t-on indiqué.

Début de la phase retour à Alger, face à l'ES Ben Aknoun

MCO: Une victoire pour confirmer la tendance

Rachid B.

Alors que la rue oranaise scrute avec une certaine nervosité et autant d'impatience les nouvelles du mercato mouloudéen, les coéquipiers d'Ahmed Kerroum ont rallié hier Alger en perspective de l'entame de la phase retour du championnat national de Ligue 1. Une rencontre pour laquelle les Rouge et Blanc d'El-Hamri nourrissent beaucoup d'ambition, d'autant plus qu'un bon départ aujourd'hui offrirait à l'équipe de Carlos Garrido la possibilité de confirmer son objectif qui est de s'installer durablement sur le podium à même de pouvoir y être au moment du baisser de rideau et d'assurer au club d'El-Bahia un ticket pour une compétition internationale. Sans surprise, le technicien espagnol devrait aligner, à un élément près, le même onze qu'il avait l'habitude de présenter avant la trêve internationale étant donné que sa direction n'a pas ratissé large durant le mercato, s'assurant uniquement les services de deux milieux de terrain, le Guinéen Ousmane Coumbassa Kokoe ainsi que le Franco-algérien Bilal Benkhedim. Le MCO n'a, cependant, pas encore déniché l'avant-centre de qualité qu'attendent tous les supporters depuis l'été dernier vu que la dernière cible visée, le Sénégalais N'diaye, est



encore au Stade Tunisien et n'a plus l'intention, apparemment, de rejoindre le club phare de l'ouest algérien. Cette absence d'attaquants de la short-list des recrues hivernales oranaises a, comme craint, suscité l'incompréhension et provoqué la colère des inconditionnels du MCO dont beaucoup n'ont pas tardé à s'en prendre verbalement au directeur sportif si Tahar Cherif El-Ouazzani ainsi qu'au président du conseil d'administration Hichem Guennad, coupables aux yeux du «peuple» mouloudéen de n'avoir pas su recruter un avant-centre de qualité. Un climat de suspicion et de méfiance s'est, depuis, installé et seul un bon résultat obtenu cet après-midi

par les coéquipiers d'Aziz Moulay ferait retomber cette pression et permettre au Mouloudia de préparer, dans une certaine sérénité, la réception de l'Olympique d'Akbou au stade Ahmed Zabana. Côté effectif, seul l'attaquant Yacine Aliane était incertain hier en raison de douleurs qu'il aurait ressenties alors qu'il s'était préparé le plus normalement du monde tout au long du micro-cycle hebdomadaire. Et vu l'absence d'alternatives crédibles, surtout dans ce secteur de jeu, il paraît évident que l'entraîneur Garrido ira puiser dans l'équipe-réserve à même d'avoir, sous la main, sur le banc de touche, une carte jeune à jouer.

Coupe d'Afrique des Nations Féminine 2026 (GR A)

L'Algérie débutera contre le Sénégal le 17 mars

La sélection algérienne féminine de football entamera sa participation à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026, face à son homologue sénégalaise le 17 mars prochain, pour le compte de la première journée du groupe A, selon le programme dévoilé mardi par la Fédération algérienne de football (FAF). L'équipe nationale féminine de football, avait validé son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire en aller et retour face au Came-

roun (2-1) à Oran et 1-0 à Douala en octobre dernier. Les Algériennes avaient atteint le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN 2026, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour: 3-0. L'Algérie prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incli-

ner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b: 2-4). Les 16 équipes qualifiées à la CAN 2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (Groupes A, B, C et D). A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027. La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril prochain.

Jeux universitaires d'Afrique du Nord Le FASU donne son accord pour l'Algérie

La Fédération africaine du sport universitaire (FASU) a donné son accord pour l'accueil, par l'Algérie, des Jeux universitaires d'Afrique du Nord, prévus du 27 juin au 5 juillet prochain, indique lundi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'accord donné par la FASU pour l'accueil par l'Algérie de cet important évènement sportif continental s'est basé sur "l'expérience reconnue du pays en matière d'organisation, notamment le village olympique d'Oran", précise la même source. Elle s'est dite également confiante quant à "la capacité des compétences algériennes d'assurer le bon déroulement de cette édition, de la manière qui sied à la place prestigieuse du sport universitaire africain".

Handball (CAN-2026)

L'Algérie se relance face au Rwanda



La sélection algérienne de handball s'est imposée devant son homologue rwandaise sur le score 46 à 25 (mi-temps: 23-10), en match comptant pour la deuxième journée du groupe A de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), disputé jeudi à Kigali (Rwanda). A la faveur de cette large victoire, le Sept algérien se relance dans la course à la qualification au Tour principal, après avoir été surpris par le Nigeria (23-25) lors de la journée inaugurale, disputée mercredi. Le pivot Adel Guemeida (22 ans) et l'arrière gauche Hichem Daoud (34 ans) ont été les meilleurs marqueurs algériens avec huit (8) buts chacun. Dans l'autre rencontre de la poule A, le Nigeria a battu le Zimbabwe (36-18). A l'issue des matchs de la deuxième journée, le Nigeria (4 pts) a assuré la qualification au Tour principal, alors que l'Algérie et le Rwanda occupent conjointement la deuxième place avec deux points. Avec deux défaites la Zambie est éliminée et jouera la Coupe du président. L'Algérie disputera son troisième et dernier match de poules face à la Zambie, samedi (12h00). L'autre match mettra aux prises le Rwanda au Nigeria. Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya. Et dans le groupe D figurent le Cap-Vert, la Maroc, le Congo et le Bénin. Les deux premiers de chaque poule accèdent au tour principal de la compétition composé de deux groupes de quatre équipes. La compétition offrira des tickets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les "Verts" ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale du CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

Cross- Country La 42ème édition du Challenge National «Cherdioui Saïd» le 31 janvier à Tizi-Ouzou

La 42ème édition du Challenge National de Cross-Country « Cherdioui Saïd » se déroulera le samedi 31 janvier, sur le domaine des Chabane, situé à proximité du marché de gros de la ville de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Une compétition toutes catégories, car outre les seniors (messieurs et dames), la participation sera ouverte également aux catégories U12, U14, U16, U18 et U20. La compétition, qui sera jumelée avec le Championnat Régional Centre-Est, se déroulera sur un terrain varié, selon les organisateurs, et les athlètes participant seront accueillis sur place le vendredi 30 janvier, entre 10h00 et 20h00. Les organisateurs ont prévu des récompenses financières, pouvant aller jusqu'à 60.000 DA pour le lauréat du Cross-Long chez les seniors messieurs.

Les 23 et 24 janvier à Chlef

Championnat régional Ouest de Futsal pour sourds

Le championnat régional Ouest de Futsal pour sourds aura lieu, les 23 et 24 janvier en cours à la salle omnisports de la commune d'Oued Fodda dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris, mercredi, des organisateurs. Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la Fédération nationale des sourds d'Algérie en collaboration avec la direction de la Jeunesse et Sports de la wilaya de Chlef, verra la participation des équipes représentant six wilayas de l'ouest et sud-ouest du pays, à savoir Bechar, Saïda, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Oran et Chlef, réparties en deux poules. A l'issue de cette phase régionale, le vainqueur sera qualifié à la phase finale du championnat d'Algérie, prévue le mois de mai prochain à Bouira.

Manger trop de protéines, c'est risqué ?

Voici quelle quantité consommer chaque jour

À la différence des graisses et des lipides, les protéines ne sont pas destinées à fournir de l'énergie.

Ce sont les "briques" de l'organisme, qui servent au bon fonctionnement des cellules. Les protéines sont indispensables au bon renouvellement des muscles, des os, de la peau, des cheveux, des ongles... Au-delà de ce rôle structurel, elles ont également un rôle fonctionnel puisqu'elles servent à la synthèse des anticorps, des enzymes, des hormones, des neurotransmetteurs....

Mais si elles sont tant appréciées aujourd'hui, c'est surtout parce qu'elles favorisent la satiété et aident à maintenir ou développer sa masse musculaire. S'il est important de ne pas en manquer, l'excès n'est pas souhaitable non plus. "Les apports recommandés pour un adulte sont de 0,83 g par kilo de poids et par jour, soit pour un adulte de 70 kg, 58 g de protéines, qui sont facilement couverts par une alimentation équilibrée" indique le Dr Jean-Michel Lecerf.

Les études montrent qu'en moyenne nous en consommons 1,2 g par kilo de poids et par jour, donc plus que les recommandations. Mais certains, notamment les sportifs et les personnes âgées dont les besoins sont accrus, peuvent en manquer. Tandis que d'autres, parce qu'ils consomment trop de viande ou de produits hyperprotéinés, sont dans l'excès. On fait le point au cas par cas.

ENFANTS

Les excès de protéines favorisent le surpoids

Chez les petits jusqu'à 12 mois, les besoins en protéines (10 g/jour) sont naturellement couverts par la consommation de lait maternel ou infantile. Ensuite, ils augmentent progressivement en grandissant. "Des études ont montré qu'un excès de protéines entre 2 et 6 ans pouvait favoriser le surpoids et l'obésité à l'âge adulte" prévient le médecin.

Jusqu'à 6 ans, on évite donc les excès en donnant par exemple un quart puis un demi steak haché, un petit suisse et non pas deux, un seul œuf pour une omelette, un petit-suisse ou une portion de fromage et pas deux, etc.

Entre 12 et 18 ans, en pleine croissance, les besoins rejoignent ceux des adultes : soit une portion de viande, de poisson, d'œufs ou de protéines végétales (tofu, lentilles...) et un produit laitier à chaque repas, plus une poignée de fruits à coque par jour.

SPORTIFS

Augmenter les apports en protéines dans l'alimentation

On entend par "sportif" une personne qui s'entraîne au moins 3 à 4 fois par semaine. En deçà, chez le sportif amateur, les besoins en protéines ne sont pas augmentés. "Quand les dépenses énergétiques sont importantes, les besoins en nutriments le sont aussi, observe le Dr Lecerf. Chez le sportif, les protéines sont nécessaires à une bonne récupération, pour réparer les fibres musculaires lésées lors de l'effort".

Les besoins sont de 1,2 à 1,7 g par kilo de poids et par jour pour les sportifs d'endurance et jusqu'à 2 g pour les sportifs de force. L'idéal étant toujours de puiser les protéines dans l'alimentation. Les poudres protéinées, très prisées de ceux



qui veulent prendre du muscle, peuvent entraîner en excès des déséquilibres et des troubles du comportement alimentaire.

10 à 20 % des apports énergétiques totaux doivent venir des protéines, contre 35 à 40 % pour les lipides et 40 à 55 % pour les glucides.

VÉGÉTARIENS ET VÉGÉTALIENS

Les apports en protéines ne sont pas les mêmes

Bonne nouvelle pour ceux qui ne mangent ni viande ni poisson, les études montrent qu'en moyenne, les végétariens ont des apports suffisants en protéines, même s'ils sont un peu moins élevés que ceux des omnivores. "Un végétarien qui consomme des produits laitiers et des œufs n'a pas de risque de déficit" confirme le Dr Lecerf. Les céréales, légumineuses et fruits à coque sont également de bonnes sources de protéines, même si celles-ci sont d'un peu moins bonne qualité que celles d'origine animale.

En revanche, pour les végétaliens (qui ne consomment aucun produit d'origine animale), cela devient compliqué de couvrir ses besoins : "Au-delà des protéines, il y a un risque de déficit en fer, zinc, iode, calcium, vitamine B12, oméga 3..." détaille le médecin.

À LAMÉNOPAUSE

Des protéines ajouter à de l'activité physique

"A cette période de la vie d'une femme, deux choses se conjuguent : d'abord la perte de masse musculaire liée à l'âge ; ensuite les changements hormonaux qui favorisent le stockage des graisses au niveau du ventre" analyse le médecin. Pour limiter la fonte musculaire et la prise de poids, il faut continuer à couvrir ses besoins en protéines et bouger au quotidien. Pour les protéines, on veille à en avoir à chaque repas, par exemple un fromage blanc le matin, une portion de viande ou de poisson à midi, et des œufs ou des lentilles le soir. Côté activité physique, il faut lutter contre la sédentarité (se déplacer à vélo, prendre les escaliers, marcher 10 min après le déjeuner...) et pratiquer un sport qui plaît (aquagym, yoga, jogging, danse, badminton...).

Le corps d'un adulte de 70 kg est composé de 10 kg de protéines, dont 40 % sont stockées dans les muscles. (source : INRAE)

PERSONNES ÂGÉES

Augmenter les apports en protéines

"À partir de 65 ans, la fonte musculaire s'accélère. La capacité du corps à synthétiser des protéines diminue" souligne le Dr Lecerf. Les besoins sont donc augmentés et passent à 1 g par kilo de poids et par jour, soit pour une personne de 70 kg, 70 g de protéines. "Il faut conserver une portion de viande, de poisson ou d'œuf par jour, qui offre des protéines animales de bonne qualité".

Chez les personnes âgées qui ont souvent moins d'appétence pour la viande, on peut opter pour du poisson en boîte, des œufs brouillés, du jambon blanc... Et chez celles qui sont vite rassasiées, il faut fractionner les repas et éventuellement les enrichir avec du fromage râpé, du lait en poudre, des œufs écrasés.

EN CAS D'OSTÉOPOROSE

Respecter l'apport protéique recommandé

Comme la masse musculaire, la masse osseuse diminue avec le temps. L'os étant constitué d'une trame protéique sur laquelle viennent se fixer les minéraux comme le calcium, faut-il consommer plus de protéines en cas d'ostéoporose ? "La question fait débat. Certaines études montrent qu'un excès de protéines, par son caractère acidifiant, est délétère pour l'os. Mais d'autres études montrent plutôt l'inverse" explique le Dr Lecerf.

On s'en tiendra aux recommandations : 0,83 g/kg/jour pour les adultes et 1 g/kg/jour pour les personnes âgées. Sans oublier le calcium, avec 2 à 3 produits laitiers par jour, et l'activité physique qui, en exerçant une pression sur l'os, favorise son renouvellement.

RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT LES PROTÉINES ANIMALES ET VÉGÉTALES

Aujourd'hui, les protéines que nous consommons sont à 65 % d'origine animale (viande, poisson, œufs, produits laitiers) et à 35 % seulement d'origine végétale (légumes secs, fruits à coque, céréales). Or les autorités sanitaires nous recommandent d'être au moins à 50-50, pour des raisons environnementales (l'élevage a un fort impact carbone) mais également nutritionnelles.

En effet, les viandes et charcuteries en excès apportent beaucoup de graisses saturées et de sel. Tandis que les végétaux ont l'avantage d'apporter des éléments protecteurs comme les fibres, les vitamines, les antioxydants. "Les protéines d'origine animale sont complètes (avec tous les acides aminés indispensables) et ainsi mieux assimilées et utilisées que les protéines d'origine végétale. Toutefois, en mangeant varié, les végétariens couvrent leurs besoins en tous

les acides aminés" précise Marie-Caroline Savelieff, diététicienne.

QUELLES QUANTITÉS DE PROTÉINES RENFERMENT LES ALIMENTS ?

Une petite portion de viande ou de poisson (100 g) apporte 20 g de protéines, une part de tofu (100 g) ou une portion de lentilles (60 g) en renferment 15 g, deux œufs en fournissent 14 g, une portion de fromage (30 g) en contient 6 à 9 g, une poignée d'amande (30 g) 6 g, un fromage blanc 10 g ou encore un yaourt 5 g.

COMBIEN DE PROTÉINES CONSOMMER À CHAQUE REPAS ?

Si vous avez sauté le petit déjeuner, inutile de mettre les bouchées doubles le midi : "Le corps ne peut pas assimiler plus de 30 à 40 g de protéines par repas, explique la diététicienne. Le mieux est d'en manger de petites quantités régulièrement". Par exemple, un fromage blanc le matin, un steak à midi et des lentilles le soir, ou encore du lait de vache ou de soja au petit déjeuner, du poisson au déjeuner et une omelette au dîner.

"En excès, les protéines sont éliminées" ajoute Marie-Caroline Savelieff. Dommage, quand on sait que ce sont les nutriments les plus chers, raison pour laquelle les plats préparés (quiches, lasagnes, gratins...) en contiennent souvent peu. De même, les aliments ultra-transformés type nuggets, cordons bleus et poissons panés renferment souvent plus de panure et d'amidon que de viande et de poisson. L'idéal étant de cuisiner de "vrais" aliments maison.

QUELS SONT LES RISQUES À CONSOMMER DES PROTÉINES EN EXCÈS ?

Contrairement aux glucides et aux lipides, les protéines bénéficient d'une bonne réputation parce qu'elles sont rassasiantes et qu'elles entretiennent les muscles. Toutefois, gare à ne pas multiplier blanc de poulet, thon en boîte, yaourts protéinés, voire protéines en poudre pour en faire le plein. La dégradation des protéines entraîne la formation de substances acides, favorise les calculs urinaires et les douleurs articulaires.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) considère comme sans risque une consommation jusqu'à 2,2 g par kilo et par jour (soit 130 g de protéines pour une personne de 60 kg), ce qui laisse de la marge. À condition de ne pas avoir une fonction rénale fragile, ce que l'on ne sait pas forcément. Car l'excès de protéines favorise l'insuffisance rénale chez les personnes prédisposées. Enfin, "Si on mange trop de protéines, ce sera au détriment d'autres aliments, on risque de déséquilibrer son alimentation et de manquer d'autres nutriments" souligne Marie-Caroline Savelieff. "Les produits enrichis ne servent à rien !" "C'est du marketing. Ces produits sont prisés de certains consommateurs car les protéines, en agissant sur la sécrétion d'hormones digestives, favorisent la satiété. Mais ils ne servent à rien car dans la majorité de la population, il n'y a pas de déficit en protéines. Par ailleurs, leur consommation n'est pas sans danger : ils risquent de déséquilibrer l'alimentation à l'encontre d'autres nutriments. Et ce sont souvent des produits ultra-transformés avec des additifs.

Espagne

Nouvel accident ferroviaire, le troisième en moins d'une semaine

Un train de banlieue a percuté une grue jeudi à la mi-journée près de Carthagène, dans le sud est de l'Espagne, faisant "plusieurs blessés légers", a annoncé à l'AFP la compagnie nationale ferroviaire Renfe.

Cet accident survient alors que la sécurité du système ferroviaire espagnol est sur la sellette depuis quelques jours en raison de deux accidents qui ont fait respectivement au moins 43 morts dimanche en Andalousie (sud) et un mort mardi en Catalogne (nord-est).

Le bilan de la collision, survenue dimanche soir en Andalousie, s'établit à ce stade à 40 morts et 41 personnes hospitalisées, dont 12 en soins intensifs, selon les derniers chiffres communiqués à la presse par les autorités locales. Un bilan qui risque malheureusement de s'alourdir. L'Espagne entame trois jours de deuil après la catastrophe ferroviaire en Andalousie



"PLUSIEURS BLESSÉS LÉGERS"

"Il y a plusieurs blessés légers" et la circulation a été interrompue entre Carthagène et Los Nietos, a expliqué une porte-parole de la Renfe, précisant que le train n'avait pas déraillé. Elle a précisé qu'il s'agissait d'une "grue extérieure", c'est-à-dire n'appartenant pas à la Renfe. Le gestionnaire du réseau ferroviaire espagnol, Adif, a ensuite annoncé que le trafic avait repris, environ une heure et demie après l'accident.

Contactés par l'AFP, les services de secours de la région ont confirmé avoir été contactés à 12H04 pour un accident survenu dans la localité d'Alumbres ayant fait "plusieurs blessés légers", sans pouvoir donner leur nombre exact.

Sur des vidéos postées sur les réseaux sociaux, on peut apercevoir une rame de train composée d'un seul wagon blanc arrêtée en pleine voie, tandis que les pompiers et la police s'affairent tout autour, dans une zone en pleine nature. Ce train de banlieue appartient au réseau des Feve, acronyme pour Trains de voies ferrées étroites.

En à peine 48 heures, l'Espagne a été frappée par deux accidents ferroviaires mortels. Le premier a été la catastrophe ferroviaire d'Adamuz, en Andalousie (sud), où au moins 43 personnes sont mortes dimanche soir dans la collision de deux trains à grande vitesse, un drame dont les causes demeurent à ce jour un mystère. Le bilan reste provisoire, les sauveteurs cherchant d'éventuels

autres corps dans l'amas de ferraille.

Deux jours après, en Catalogne, c'est un train de banlieue en direction de Barcelone (nord-est) qui a heurté mardi soir les débris d'un mur de soutènement qui s'était effondré sur la voie près de la petite ville de Gelida en raison de fortes pluies, faisant un mort et cinq blessés graves.

Dans ce contexte très tendu, le principal syndicat des conducteurs de train a appelé mercredi à une grève de trois jours, du 9 au 11 février, afin d'obtenir des mesures destinées à accroître la sécurité dans le transport ferroviaire.

DEUX NOUVEAUX CORPS RETROUVÉS EN ANDALOUSIE, LE BILAN MONTE À 45 MORTS

Deux nouveaux corps ont été retrouvés jeudi après-midi sur les lieux de la collision entre deux trains à grande vitesse à Adamuz, en Andalousie, dans le sud de l'Espagne, ont annoncé à l'AFP les secours, portant le bilan à 45 morts.

"En théorie, il s'agit des deux (dé-pouilles) qu'il manquait", a expliqué un porte-parole à l'AFP. Il a précisé qu'elles avaient été découvertes dans un wagon du train Alvia de la compagnie Renfe, heurté de plein fouet par le train Iryo qui venait en sens inverse et s'était déporté sur sa voie.

Un accident "extrêmement étrange": ce que l'on sait sur la catastrophe ferroviaire en Espagne Au total, 45 signalements pour disparition ont été émis auprès de la police, laissant croire que le bilan définitif devrait donc être de 45 décès.

Jusqu'à -46 degrés

Les États-Unis menacés par une tempête hivernale massive

Une tempête hivernale massive devrait frapper de vastes régions des États-Unis cette semaine, exposant plus de 175 millions de personnes à de potentielles coupures de courant et d'importantes perturbations dans les transports. La tempête Fern devrait toucher une zone s'étendant du Texas et la région des Grandes Plaines jusqu'aux États de l'est du pays. Elle pourrait mesurer plus de 3.000 km de long, soit bien plus de la moitié de la longueur des États-Unis d'est en ouest. "Des températures glaciales vont s'étendre sur les deux tiers orientaux du pays derrière un front froid arctique", a indiqué le Service météorologique des États-Unis (NWS) dans un bulletin d'alerte. "Des températures extrêmement basses (...) progresseront des grandes plaines du Nord jeudi vers la vallée du Mississippi, la vallée de l'Ohio et le Nord-Est d'ici dimanche", poursuit la NWS.

Cette vague de froid arctique sera accompagnée de rafales, entraînant des températures ressenties dangereuses. Les plus basses de ces températures ressenties pourraient descendre sous les -50 degrés Fahrenheit (-46 °C) dans les grandes plaines du Nord, selon les services météo.

Les chaînes météo américaines ont diffusé des prévisions au ton alarmiste, évoquant notamment des pluies verglaçantes particulièrement intenses, susceptibles d'endommager les infrastructures électriques et les arbres.

Plus de 30 centimètres de neige pourraient tomber à New York et dans certains États de la côte Est, ont averti les prévisionnistes, la Virginie et le Maryland devant être les plus durement touchés. Certaines zones susceptibles d'être frappées se préparent à l'arrivée de la tempête, comme l'État du Texas, où le gouverneur Greg Abbott a déclaré l'état d'urgence et mobilisé des ressources spécifiques. La commission des routes du comté de Monroe, qui couvre une vaste zone autour de Detroit, dans le Michigan, a pour sa part mis en garde contre "une pénurie de sel".

Los Angeles

Un pompier tue sa femme à coups de hache après avoir lu son journal intime

Andrew Jimenez, 45 ans, est accusé d'avoir tué sa femme en début de semaine. Selon son avocat, il venait de découvrir que cette dernière avait une liaison.

Les enquêteurs pensent qu'elle a été « battue à mort ». Aux États-Unis, un pompier de Los Angeles est accusé d'avoir battu sa femme à mort après avoir lu son journal intime, rapportent nos confrères américains de People. Les faits se sont produits en début de semaine et les policiers ont interpellé un homme, Andrew Jimenez, 45 ans, accusé de féminicide. Appelés par ce dernier, les secours se sont rendus sur place et ont constaté la mort de la victime, Mayra Jimenez, 55 ans. Selon les premiers éléments de l'enquête, « la victime et le suspect étaient mariés et il s'agissait d'un incident de violence domestique » a indiqué un porte-parole de la police. Après avoir effectué une autopsie, les enquêteurs pensent que la victime a été tuée à coups de hache. Auprès de nos confrères, l'avocat du suspect a évoqué la découverte d'une liaison. « Notre cabinet est actuellement en contact avec les forces de l'ordre au sujet d'un journal intime de la victime, apparemment lu quelques instants avant l'homicide, qui confirme son infidélité », a indiqué son conseil. La caserne de Glendale, où le suspect officiait depuis 2008 a déclaré l'avoir placé en congé administratif et l'avoir relevé de ses fonctions après les faits. L'enquête se poursuit pour tenter de comprendre ce qui a poussé le pompier à tuer sa femme. Le suspect a été inculpé et placé en détention.

Australie

Une fusillade fait trois morts et un blessé grave, le tireur en fuite

Deux femmes et un homme ont été tués lors d'une fusillade à Lake Cargelligo, un village d'environ 1.400 habitants à 450 kilomètres à l'ouest de Sydney, en Australie. Une quatrième victime a été transportée à l'hôpital grièvement blessé

L'Australie est une nouvelle fois endeuillée après une fusillade qui a fait trois morts dans une petite ville au bord d'un lac, dans l'est du pays, a annoncé la police. Deux femmes et un homme ont été tués ce jeudi lors de ce drame à Lake Cargelligo, une bourgade d'environ 1.400 habitants à 450 kilomètres à l'ouest de Sydney, a précisé la police de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud. Un autre homme a été transporté à l'hôpital dans un « état grave mais stable », selon la même source.

Le tireur a été identifié et se serait enfui à bord d'un véhicule, a déclaré Andrew Holland, commissaire adjoint de la police de la Nouvelle-Galles du Sud aux journalistes. Une enquête a été ouverte. Selon le quotidien The Sydney Morning Herald, l'une des victimes était l'ancienne conjointe du tireur et il s'agirait d'un épisode de violence domestique et d'un féminicide. La police a de son côté refusé de s'exprimer sur les motivations du tireur.

Pakistan

Le bilan de l'incendie d'un vaste centre commercial grimpe à 67 morts

Le bilan s'alourdit, six jours après l'incendie d'un centre commercial de Karachi dans le sud du Pakistan. Selon les autorités locales, vendredi, 67 morts ont péri dans cette catastrophe. Seule l'identité « de huit victimes a été confirmée », précise par ailleurs le porte-parole du gouvernement provincial.

Plus de 50 familles ont fourni des échantillons d'ADN dans l'espoir d'identifier leurs proches disparus. Les corps seront remis aux familles une fois les échantillons ADN analysés, ont déclaré jeudi les autorités provinciales.

LES CAUSES DU SINISTRE TOUJOURS INDÉTERMINÉES

Le feu s'est déclaré samedi soir dans le Gul Plaza, l'un des centres commerciaux les plus fréquentés de Karachi avec ses trois étages et 1.200 magasins. Une commission gouvernementale mène une enquête mais les causes du sinistre demeurent non déterminées.

Les familles ont critiqué les autorités pour la lenteur des opérations de recherche, qui se poursuivent vendredi dans les décombres calcinés du centre commercial.

Les incendies sont fréquents dans les mar-



chés et les usines de Karachi, connus pour leurs infrastructures défectueuses, mais un désastre d'une telle ampleur est rare.



2

05h50 TFou
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Grands reportages
16h10 Les Docs du week-end
17h20 Star Academy, la quotidienne
17h55 50mn Inside
19h00 50mn Inside le mag
19h50 La grande odyssée
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Star Academy
22h30 Star Academy
23h40 Star Academy, retour au château
00h30 Vendredi, tout est permis avec Arthur
02h30 Tirage de l'EuroMillions

12h00 Tout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal 13h00
13h20 13h15, le samedi...
13h55 Journal Météo Climat
14h00 C'est bon à savoir
14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h53 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
21h00 Darooma
21h05 Immeuble partagé
21h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux
23h25 Quelle époque !
01h15 César Wagner
02h50 Ca commence aujourd'hui



3

10h27 God Save the Tuche
11h59 L'hebd'Hollywood
12h15 Têtâtête(s)
12h30 Super plan
13h14 Canal Sports Club
13h25 Plateau sport
13h30 West Ham / Sunderland
15h35 Journal du foot
15h55 Canal Sport News
16h16 Avant-match Top 14
16h27 Multirugby
18h30 Rallye : WRC, Rallye Monte-Carlo
19h36 Canal Rugby Club - 1re édition
20h55 Avant-match Top 14
21h00 Toulouse / Pau
22h54 Canal Rugby Club le débrief
23h14 Loups garous
23h51 Loups garous
00h20 Take Cover
01h47 Sinners
04h01 Be Somebody
04h30 Noël mortel à Groland

11h50 Outremer.l'info
12h00 Enquêtes de région le mag
12h15 ICI 12/13
12h55 Château !
13h30 Samedi d'en rire
16h30 Samedi d'en rire
17h20 Expression directe
17h25 Le jeu des 1000 euros
18h05 Questions pour un champion
18h50 Darooma
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h55 Stade 2 la quotidienne
20h10 Hors jeu
20h20 Rencontres à XV
20h25 C'est bon à savoir
20h31 Saveurs de saison
20h35 Cuisine ouverte
21h10 Meurtres à...
22h45 Meurtres à...
01h25 Journal Météo Climat
01h30 Paris en chansons
03h20 La p'tite librairie
03h25 Escales en France



arte

06h00 M6 Kid
07h45 Absolument stars
10h10 Le mag du samedi
10h25 Le mag du samedi
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h30 Un jour, un doc week-end
14h15 Un jour, un doc week-end
15h00 Un jour, un doc week-end
15h55 Un jour, un doc week-end
16h25 Un jour, un doc week-end
17h30 La roue de la fortune
18h35 Le maillon faible
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 NCIS : Tony & Ziva
21h55 NCIS : Tony & Ziva
22h50 NCIS : Tony & Ziva
23h40 NCIS
00h45 Cauchemar en cuisine
01h30 Cauchemar en cuisine
02h15 Cauchemar en cuisine
03h05 Cauchemar en cuisine
03h45 Programmes de la nuit

11h15 Småland, le royaume des animaux sauvages
12h00 La Suède, un bain de nature : Le Götaland et le Svealand
13h30 Guerre et Paix
17h05 Des vignes et des hommes
17h35 Invitation au voyage
18h15 Pyrénées - Vivre avec l'ours
18h50 Arte reportage
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes samedi
20h55 Les mystères d'un papyrus égyptien
22h25 Les étonnantes techniques des bâtisseurs de la pyramide de Khéops
23h20 Soigner Parkinson, l'épilepsie, la dépression : La stimulation cérébrale, un nouvel espoir
00h05 Asaf Avidan, Sounds Like Art - Moderne Galerie, Sarrebruck
01h10 La vie extraordinaire de Louis Wain
02h55 Les géants de l'art
03h45 Cry Wolf

TÉLÉVISION

15



Votre soirée



21h10

NCIS : TONY & ZIVA



Après avoir appris que Jonah était détenu sous un faux nom dans une prison de haute sécurité en Autriche, Tony et Ziva infiltrent l'établissement pénitentiaire avec l'aide de Claudette et Boris. Ils découvrent la présence de Martine Aranow sur le site, ainsi qu'un drone expérimental dérobé à la société d'armement Reigning Fire...

Acteur: Michael Weatherly (Anthony 'Tony' DiNozzo), Cote De Pablo (Ziva David), Anne-Marie Waldeck (Fruzi Gortva), Amita Suman (Claudette Caron), Nassima Benchicou (Martine Aranow), **Voir plus**
Realisateur: Mairzee Almas, M.J. Bassett
Scénariste: Kiersten Stanley, John McNamara



21h10

MEURTRES À...



L'histoire des régions françaises est riche en légendes mystérieuses et macabres, chacune portant en elle des particularités qui lui confèrent une identité unique. Dans "Meurtres à...", ces récits oubliés refont surface de manière tragique, lorsque des crimes horribles se produisent, faisant écho à des événements d'un passé que l'on pensait clos.

Acteur: Jean-Pierre Darroussin (Adrien Nerval), Élodie Frégé (Alice Nerval), Aurélien Wiik (Jérémy Nerval), Nicolas Briançon (Guillaume Castro), Shemss Audat (Élodie Gamier)
Realisateur: Jean-Marc Brondolo
Scénariste: Matthieu Savignac



21h24

LES MYSTÈRES D'UN PAPYRUS ÉGYPTIEN



Le papyrus Ebers est le plus ancien traité de médecine qui nous soit parvenu dans son intégralité. L'encyclopédie médicale, datant d'environ 3 500 ans, rassemble des connaissances millénaires sur des sujets aussi variés que la chute des cheveux, le raffermissement des seins, la constipation ou les affections cardiaques. Il a été découvert en 1873 par Georg Ebers, un professeur de Leipzig, qui se rendait sur les rives du Nil pour rédiger le premier guide touristique.

Realisateur: Denis Kliever, Ulli Wendelmann



Bande de Ghaza

Le passage de Rafah ouvrira cette semaine



Le chef du comité de technocrates chargé de gouverner Ghaza a annoncé jeudi que le point de passage de Rafah entre la bande de Ghaza et l'Égypte ouvrirait cette semaine dans les deux sens, bien qu'Israël n'ait pas immédiatement confirmé cette information. Ali Shaath, commissaire en chef du Comité national pour l'administration de Ghaza, a déclaré lors de la cérémonie de lancement par le président américain Donald Trump du Conseil de la paix de Ghaza à Davos, en Suisse, que le principal point de passage entre Ghaza et l'Égypte ouvrirait la semaine prochaine à la fois pour l'entrée et la sortie des Gazaouis. «Pour les Palestiniens de Ghaza, Rafah est bien plus qu'une porte; c'est une bouée de sauvetage et un symbole d'espoir. L'ouverture de Rafah signifie que Ghaza n'est plus fermée à l'avenir et au monde», a déclaré Shaath, chef du NCAG et ancien ministre de l'Autorité palestinienne, lors du Forum économique mondial. Un responsable israélien a toutefois affirmé que le point de passage resterait fermé jusqu'au rapatriement en Israël du corps de Ran Gvili, le dernier otage détenu à Ghaza. Un autre responsable israélien a, cependant, confirmé que la question serait abordée par le cabinet la semaine prochaine.

Kordofan (Soudan)

L'ONU redoute une répétition des atrocités du Darfour

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a mis en garde contre le risque de voir se reproduire à Kadugli et Dilling, dans la régions du Kordofan au Soudan, les violations massives documentées lors de la chute d'El Fasher, fin octobre. Ces deux villes stratégiques, sont désormais au cœur des inquiétudes du chef des droits humains de l'ONU qui a décrit, à l'issue d'une mission de cinq jours au Soudan, une situation militaire et humanitaire alarmante, dont des bombardements, frappes aériennes et combats au sol exposant directement les civils. Selon son bureau, plus de 25.000 personnes ont déjà été déplacées dans l'ensemble du Kordofan du Sud depuis la fin octobre, date à laquelle les hostilités se sont intensifiées entre les Forces de soutien rapide (FSR) et l'armée soudanaise. La menace se précise autour de Kadugli, ville assiégée et où une situation de famine a été confirmée. «Selon certaines informations, des troupes supplémentaires des Forces de soutien rapide et de leur allié, le SPLM-Nord, se trouveraient à environ 20 kilomètres de la ville assiégée de Kadugli», a déclaré mardi Ravina Shamdasani, porte-parole du bureau des droits de l'homme, lors d'un point de presse régulier à Genève.

Selon un sondage

Trump considéré comme un «ennemi» de l'Europe

Donald Trump est considéré comme «un ennemi de l'Europe» par une courte majorité des personnes interrogées dans sept pays de l'Union européenne, dont la Belgique, selon un sondage publié vendredi par la revue française de géopolitique «Le Grand Continent». 51% des sondés le considèrent hostile, contre 8% qui le jugent comme «un ami de l'Europe», 39% «ni l'un ni l'autre», et 2% disent ne pas savoir, selon cette étude de l'institut Cluster17 auprès d'un échantillon total de 7.498 personnes, sélectionnées selon la méthode des quotas. Les sept pays sont la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Danemark, la Pologne, avec des échantillons supérieurs à 1.000 personnes dans chacun d'entre eux. Les questions leur ont été posées entre le 13 et 19 janvier, dans la foulée des déclarations du président américain sur sa volonté d'acquérir le Groenland auprès du Danemark. Il a depuis affirmé qu'il n'utiliserait pas la force pour atteindre cet objectif crucial à ses yeux. Dans le détail, cette courte majorité se retrouve dans six de ces pays. La Pologne fait figure d'exception, où seuls 28% des sondés considèrent Donald Trump comme un ennemi. Dans ce pays frontalier de la Russie et traditionnellement proche des États-Unis, considérés comme les garants de la protection contre d'éventuelles menaces venant de Moscou, 48% des sondés estiment que le président américain n'est



ni un ami, ni un ennemi. Au Danemark, historiquement parmi les plus fidèles soutiens des États-Unis en Europe, mais aujourd'hui sous pression de Washington pour lui céder le Groenland, 58% des sondés jugent Donald Trump comme un ennemi, au même niveau que les Espagnols. En Belgique, 56% des personnes interrogées le considèrent hostile. La même étude montre l'hésitation des Européens sur le positionnement à adopter, puisque dans l'ensemble, 46% des sondés préconisent «l'opposition» de l'UE à l'égard du gouvernement américain, et 44% le «compromis». Seuls 10% souhaitent «l'alignement». Enfin, alors que le contexte international se tend dans de nombreux points du globe, une

large majorité des sondés (73% au total, 79% en Belgique) pense que l'UE, pour assurer sa défense, «ne doit plus compter que sur elle-même sans miser sur le soutien des États-Unis». 22% pensent qu'elle «peut encore compter sur les États-Unis». Première puissance mondiale, dotée de l'arme nucléaire, les États-Unis sont le ciment de l'Otan, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, dont sont membres tous les pays sondés. Pendant des décennies, les pays européens ont diminué leurs dépenses de défense et se retrouvent dans une situation de dépendance criante vis-à-vis de Washington, qui exige depuis des années que l'Europe prenne plus en charge sa propre protection.

Liban

Risque d'une insécurité alimentaire aigue

La situation alimentaire au Liban s'est légèrement stabilisée en ce début d'année 2026, sans pour autant s'engager sur la voie d'une amélioration durable, alerte le Programme alimentaire mondial (PAM), soulignant que près d'un million de personnes risquent de retomber dans une insécurité alimentaire aiguë dans les prochains mois. Selon une nouvelle analyse (produite par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, IPC), quelque 874.000 personnes, soit 17 % de la population, demeurent confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, une situation susceptible de se dégrader à nouveau dans les prochains mois. «Derrière ces chiffres se trouvent des familles qui ne sont qu'à un choc près de retomber dans une insécurité alimentaire aiguë», alerte Anne Valand, représentante du PAM au Liban, soulignant le rôle déterminant d'une aide alimentaire prévisible pour éviter une nouvelle détérioration. Les tensions restent particulièrement marquées dans plusieurs régions, à l'instar de Baalbek-Hermel, Akkar, Baabda, Zahlé, Saïda, Bent Jbeil, Marjayoun, Nabatieh ou Sour. Ces territoires cumulent les effets de la crise économique, des déplacements de population et des destructions liées à la



récente agression sioniste contre le Liban. Plus d'un an après le cessez-le-feu, les destructions sont encore visibles, la reconstruction avance lentement et les déplacements internes persistent. Une situation qui freine la reprise économique et alimente l'insécurité alimentaire, notamment dans les zones rurales et frontalières. Les perspectives pour les mois à venir demeurent préoccupantes. Entre avril et juillet 2026, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë pourrait atteindre 961.000, soit près de 18 % de la population. Cette dégradation anticipée s'explique principalement par la ré-

duction attendue de l'aide humanitaire, conjuguée à l'augmentation du coût de la vie, à la faiblesse persistante des revenus et aux retards dans la réhabilitation des infrastructures endommagées. En ce début d'année 2026, le Liban reste ainsi suspendu à des équilibres précaires. L'amélioration observée ces derniers mois n'efface ni les séquelles du conflit ni les failles structurelles de l'économie. Elle rappelle surtout qu'en l'absence d'un soutien international durable et d'une stabilisation du contexte sécuritaire, la faim demeure une menace bien réelle pour une part importante de la population.